

Ensemble Paysager Minier Remarquable de

# Lens · Loos-en-Gohelle · Vendin-le-Vieil · Liévin



*Qualification et protection des paysages remarquables  
du bassin minier Nord - Pas de Calais*

Etude commandée par la Mission Bassin Minier  
Réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais  
et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Chaîne des Terrils  
MAI 2009



p.5 *Contexte géographique*

p.6 *Contexte historique*

p.8 *1. Evolution du Paysage de l'EPMR*

p.8 **Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle**

p.10 **Les prémices de la mine - XIXème siècle**

p.12 **Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation**

p.14 **L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle**

p.16 **L'apogée avant la récession, la dernière expansion - 1960-1970**

p.18 **Du déclin à la reconversion - 1970-2008**

p.20 **Synthèse : principales évolutions, apports en éléments bâtis/paysagers, éléments de permanence dans le paysage actuel**

p.22 *2. L'identité minière dans le paysage actuel*

p. 22 **2.1 Occupation du sol**

p. 23 **2.2 Structures paysagères**

p. 26 **3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR**

p. 44 **2.4 Perceptions**

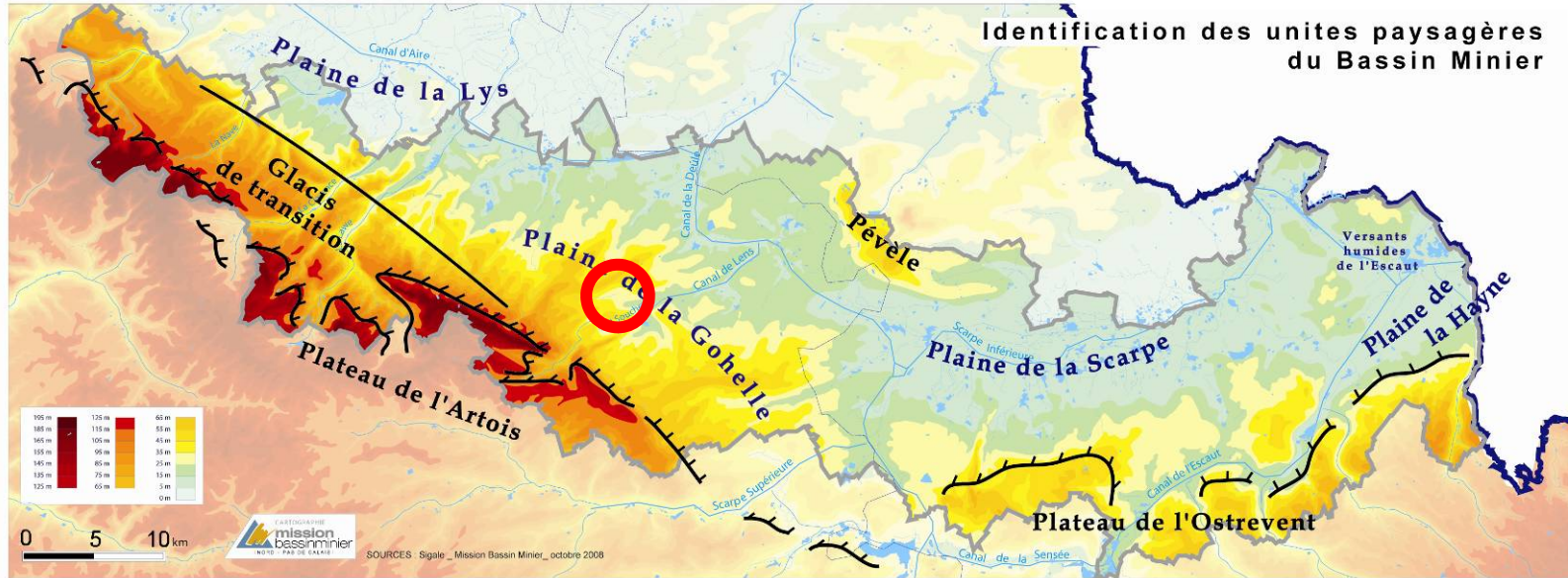
p. 49 *3. Synthèse*

p. 49 **3.1 Limites**

p. 49 **3.2 Points forts**



### Le socle



L'ensemble Paysager Minier Remarquable (EPMR) de Lens/Loos-en-Gohelle/Vendin-le-Vieil se situe dans la plaine de la Gohelle, au pied du plateau d'Artois, en limite d'avec les terres plus argileuses. Dans ce vallon arrosé par la Souchez, le relief est peu perceptible et les terrains étaient à l'origine relativement humides, même si l'artificialisation des surfaces ne le laisse plus deviner aujourd'hui.

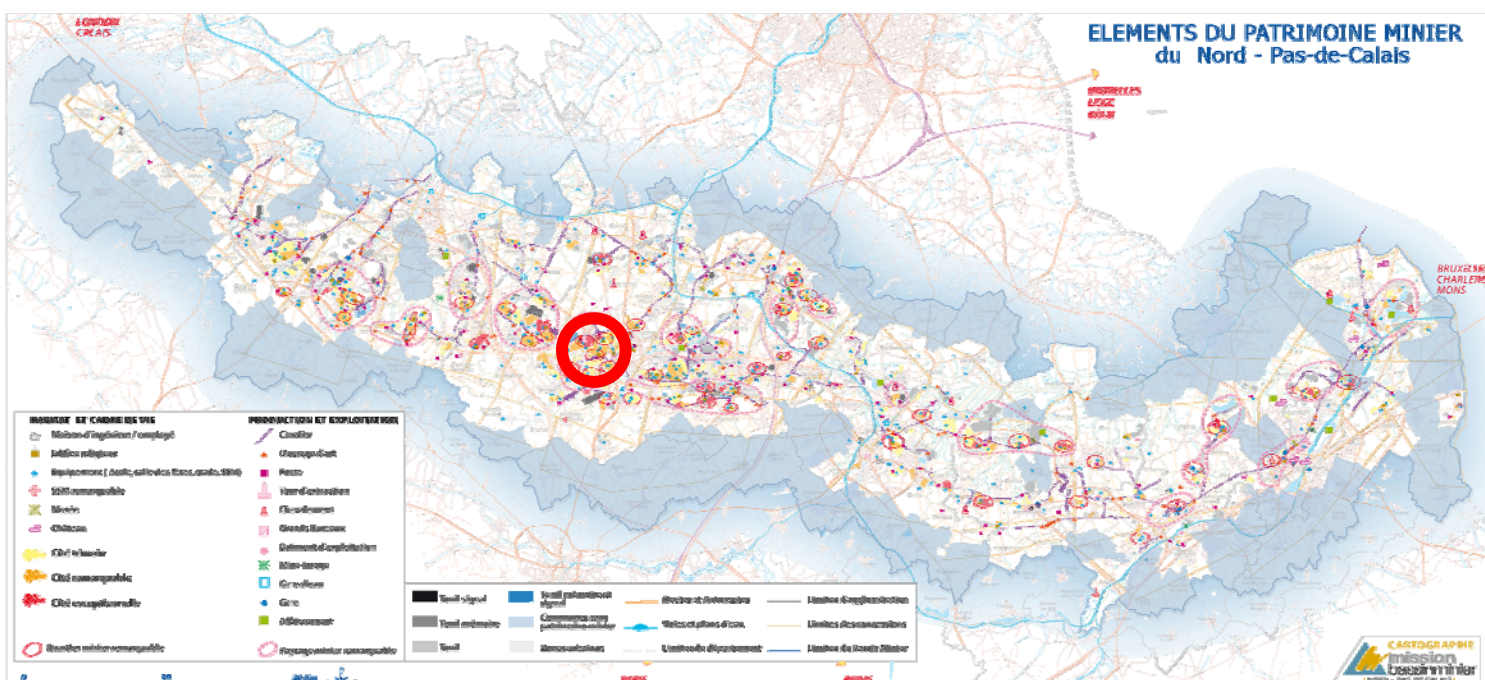
Source : Mission Bassin Minier (2008)

### 16 grands paysages



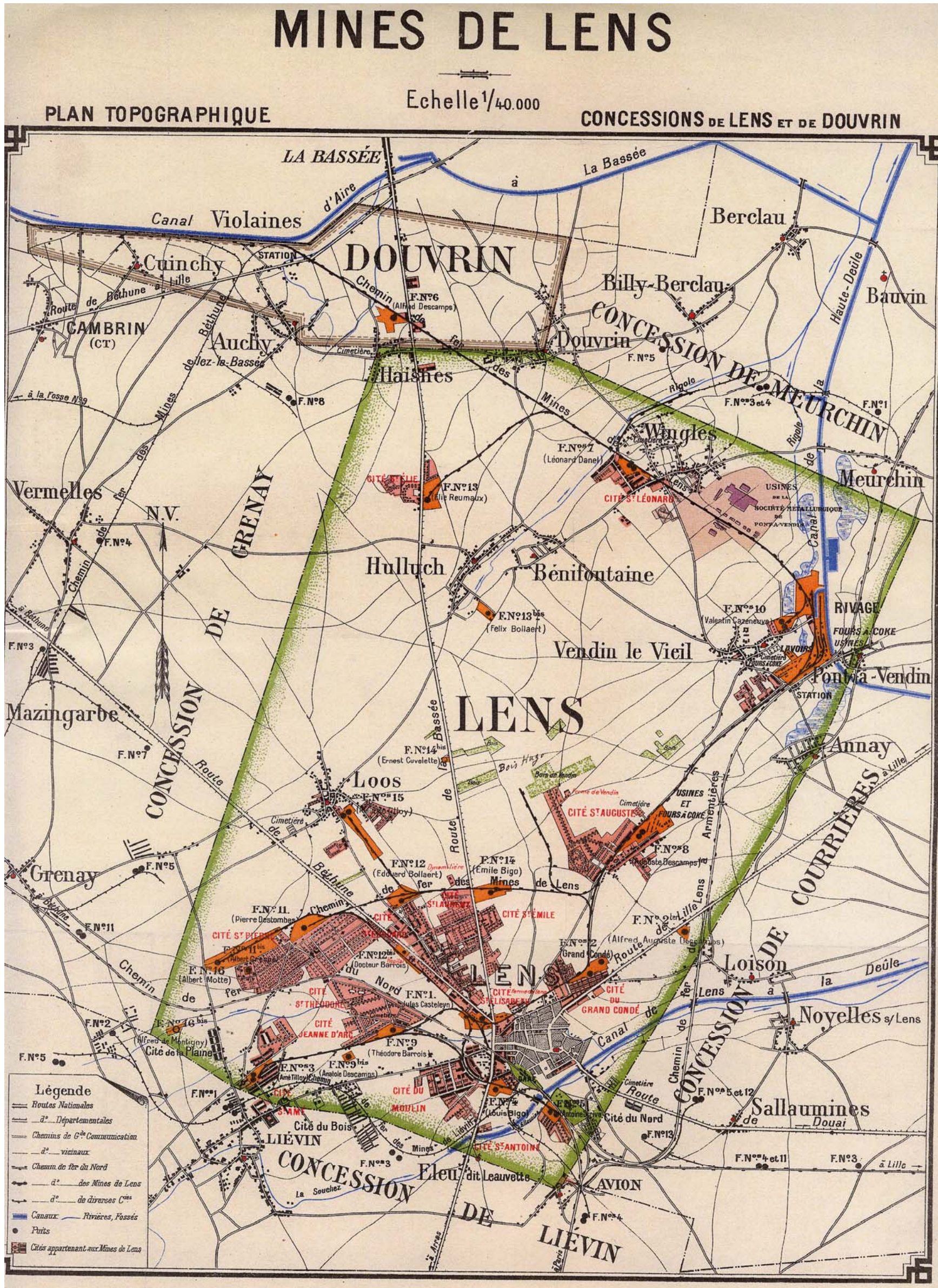
L'Ensemble paysager Minier Remarquable de Lens/Loos-en-Gohelle/Vendin-le-Vieil constitue une vaste partie du grand paysage du « **Coeur urbain de la Gohelle** », exclusivement urbain dans la mesure où il s'arrête aux limites d'avec les cultures. L'EPMR débordé également sur le grand paysage voisins « La Gohelle, entre mine et campagne » auquel il emprunte une lisière cultivée.

### 15 ensembles paysagers miniers remarquables



Les ensembles paysagers miniers remarquables sont déterminés d'après leur concentration en éléments hérités de l'activité minière. L'ensemble Paysager Minier Remarquable (EPMR) de Lens/Loos-en-Gohelle/Vendin-le-Vieil/ Liévin reprend en grande partie l'urbanisation (de Lens et de ses communes adjacentes) liée à l'activité minière de la Compagnie des Mines de Lens. Ainsi, une partie de cette vaste conurbation sera laissée de côté (le noyau ancien de Lens par exemple).





Situation de la Concession en 1920

## *Contexte Historique*

### La concession de Lens à travers son évolution

#### L'installation minière :

Les industriels du textile Lillois, Messieurs Casteleyn, Tilloy et Scrive ouvrent en juillet 1849 un sondage à Annay-sous-Lens, qui est abandonné à 151 m de profondeur à la suite d'un accident. Ils ouvrent un second sondage en juillet 1850 dans le bois de Lens et atteignent la houille en décembre. En août 1849, une convention est signée entre Monsieur Bigo de la compagnie de Courrières et la Compagnie de Douchy permettant de devenir les futurs actionnaires des mines de Lens, auprès de monsieur Casteleyn fondateur de la compagnie lensoise. Ce dernier n'ayant aucune connaissance technique de l'exploitation minière va s'associer aux mines de vicoigne par le biais d'Adrien Aubé de Bracquemont, directeur des mines de Noeux. C'est l'ingénieur Dumont qui a creusé la fosse 1 de Noeux qui creusera le premier puits des Mines de Lens. Cette première fosse entrera en exploitation en 1853.

Le décret du 15 janvier 1853 attribue 6031 ha. Le décret du 27 août 1854 complète la superficie de 157 ha. Le décret du 15 septembre 1862 ajoute une nouvelle extension de 51 ha. En 1873, la Compagnie de Lens fait l'acquisition de la concession de Douvrin, ce qui lui donne une superficie totale de 6939 ha.

La concession de Noeux se situe entre celle de Courrières à l'est, de Liévin au sud sa rivale, de Grenay à l'Ouest, de Meurchin au nord qui en 1920 sera rattachée aux mines de Lens.

#### Les travaux miniers :

Fosse 1 : creusement en 1851 (Jules Casteleyn ou Ste Elisabeth) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Lens.

Fosse 2 : creusement en juin 1857 (Grand Condé) comprenant 3 puits creusés sur la commune de Lens et Loison.

Fosse 3 : creusement en 1859 St Amé (Tilloy) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Liévin.

Fosse 4 : creusement en 1861 St Louis (Bigo) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Lens.

Fosse 5 : creusement en 1872 St Antoine (Scribe) comprenant 2 puits creusés sur la commune d'Avion.

Fosse 6 : creusement en 1859 St Alfred (Descamps) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Haisnes, ancienne compagnie des mines de Douvrin.

Fosse 7 : creusement en 1879 St Léonard (Danel) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Wingles.

Fosse 8 : creusement en 1883 St Auguste (Descamps) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Vendin le Vieil.

Fosse 9 : creusement en 1884 St Théodore (Barrois) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Lens. 9 bis Anatole Descamps 1902 sur la commune de Liévin.

Fosse 10 : creusement en 1890 St Valentin (Cazeneuve) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Vendin le Vieil.

Fosse 11 : creusement en 1891 St Pierre (Destombes) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Loos-en-Gohelle. 11 bis Albert Crespel 1907 sur la commune de Liévin.

Fosse 12 : creusement en 1891 St Edouard (Bollaert) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Loos-en-Gohelle. 12 Bis Docteur Barrois 1904 sur la commune de Lens.

Fosse 13 : creusement en 1902 St Elie (Reumaux) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Haisnes. 13 bis Félix Bollaert 1908 sur la commune de Bénifontaine.

Fosse 14 : creusement en 1904 St Emile (Bigo) comprenant 1 puits creusés sur la commune de Lens. 14 bis Ernest Cuvelette 1904 sur la commune de Loos -en-Gohelle.

Fosse 15 : creusement en 1905 St Maurice (Tilloy) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Loos -en-Gohelle.

Fosse 16 : creusement en 1909 St Albert (Motte) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Liévin. 16 bis Alfred de Montigny 1911 sur la commune de Liévin.

Fosse 17 : projet non réalisé.

Fosse 18 : creusement en 1947 comprenant 2 puits creusés sur la commune de Hulluch.

Fosse 19 : creusement en 1954 comprenant 1 puits creusé sur la commune de Loos-en-Gohelle.

#### Les réseaux de transports :

Un décret du 9 mai 1860 autorise la construction d'un embranchement particuliers à la ligne des houillères en gare de Lens puis un second jusqu'au canal de la Haute-Deûle. Un second décret en 1862 autorise la construction d'un autre embranchement destiné à relier une extension jusqu' à la fosse 3 de Liévin (St Amé). En 1875 un 3e embranchement est autorisé pour relier entre eux le rivage de Vendin-le-Vieil, la fosse de Douvrin et la gare de Violaines. Cette dernière section jouera un rôle important pour le service voyageur entre Lens Ste Elisabeth et La Bassée, avec de nombreuses gares et haltes (Pont à Vendin, Wingles, Douvrin, ...). Le réseau ferré atteint 120 km.

#### La valorisation du charbon :

Un vaste port d'embarquement est établi sur le canal de la Deûle à Pont-à-Vendin. En 1886, le premier lavoir Coppée à Pont-à-Vendin fonctionne. Elle possède encore 6 installations de lavoirs, 534 fours à coke. Une grande centrale thermique à charbon.

Les mines de Lens posséderont une unité de valorisation des sous produits de cokeries (HGD) Huiles Goudrons et dérivées. Une unité sidérurgique initiée par les mines de Lens fut prévue sur Pont à Vendin et Wingles, La guerre de 1914 remise en cause ce projet.

#### L'urbanisme minier :

La Compagnie de Lens possède déjà 480 maisons en 1866; ce chiffre est porté à 755 en 1872.

En 1877, la Compagnie possède : 1085 maisons habitées. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la Compagnie construit à cette époque 4860 logements. Le grand nombre de ces cités dotés des équipements socio-culturels qui les accompagnent systématiquement en fait une particularité locale.

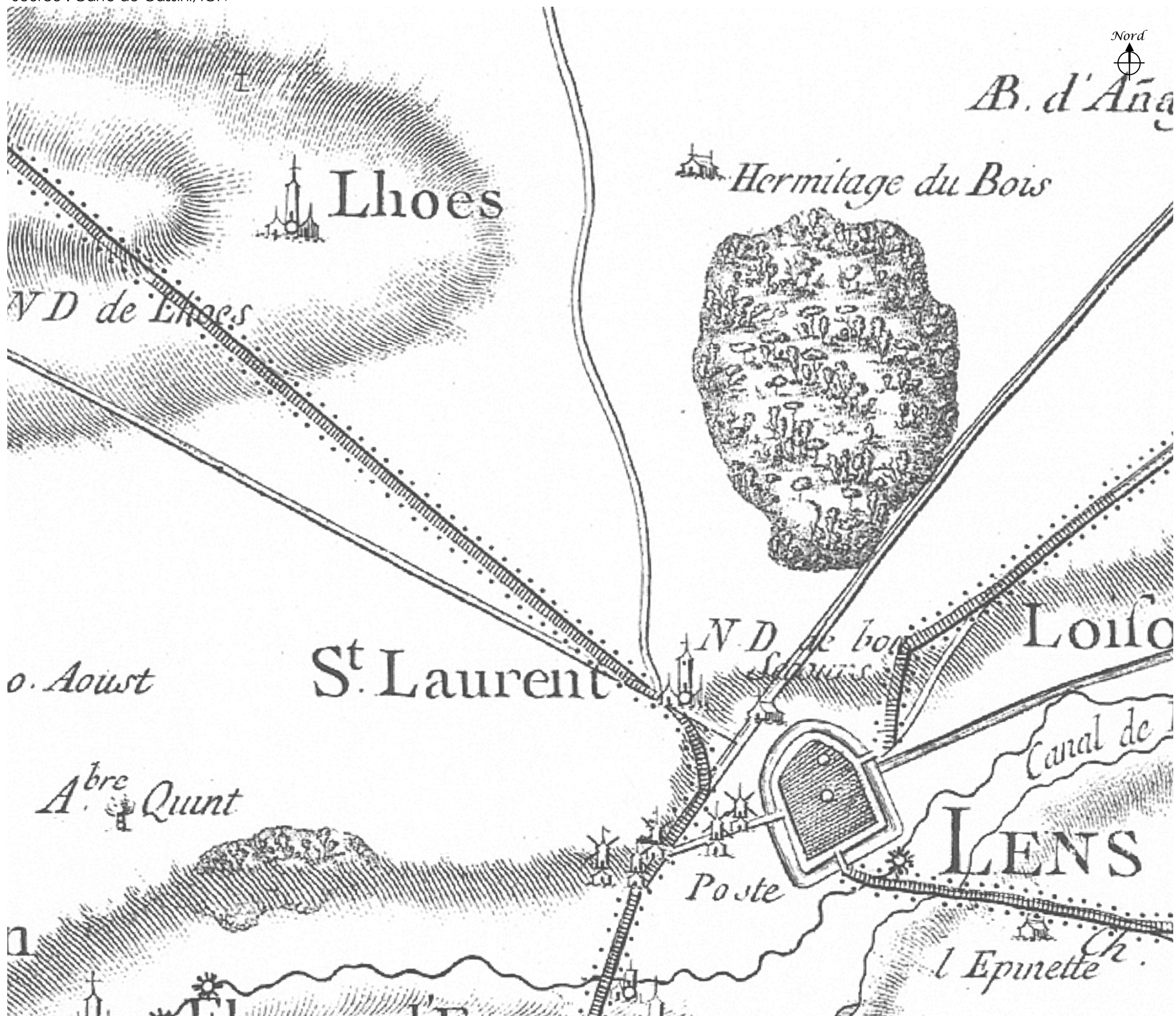
#### Le choix de l'EPMR :

Les quatre communes choisies ne reprennent pas l'intégrité du périmètre de la concession, La ville de Lens a très longtemps symbolisée la capitale charbonnière du bassin du Nord. Cette zone minière a la particularité d'avoir déroulé un urbanisme minier intercommunal de grande ampleur et sans précédent dans la région. La Grande Guerre est venue anéantir 20 années d'édification. La reconstruction de l'après guerre qui s'est faite dans des délais relativement court, n'est pas venue remettre en cause fondamentalement la trame urbaine. De nos jours, cet héritage foncier marque toujours le territoire. L'agglomération comprend l'un des quatre grands sites de la mémoire. Avec l'arrivée du Louvre Lens, la populaire ville lensoise se dotera d'un équipement culturel de renommée internationale, d'une reconversion économique relevant du secteur secondaire, le lensois mise vers un développement des activités tertiaires.

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

Source : Carte de Cassini, IGN





## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

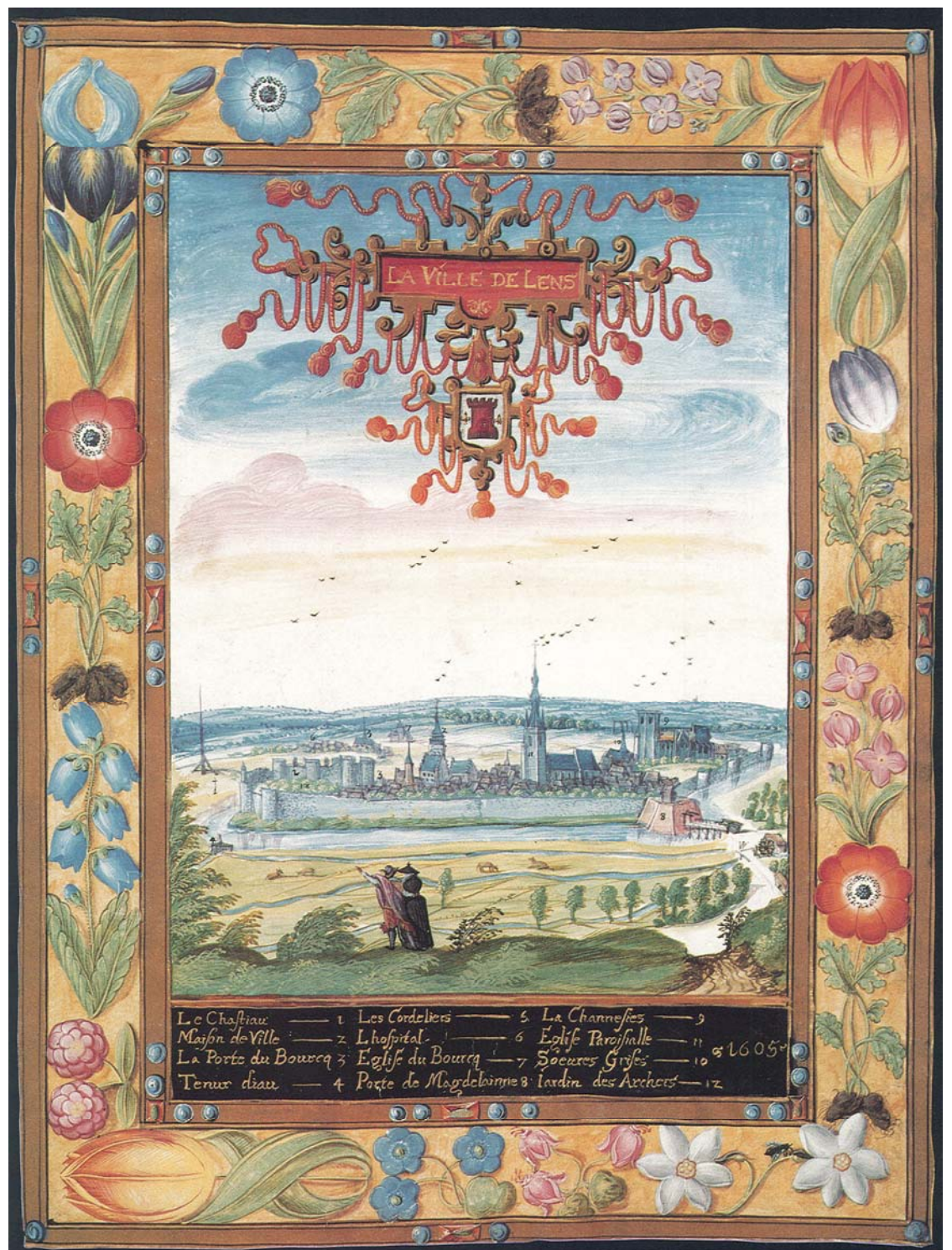
La carte de Cassini ne représente, avec une précision relative, que les principaux axes de communication, les établissements humains et l'hydrographie. Elle ne nous renseigne pas sur la nature du paysage, que l'on devine relativement ouvert d'après la faible présence de zones boisées.

Au milieu du XVIIIème siècle, les noyaux villageois de Loos, Saint-Laurent Lens et Loison sont implantés à leurs emplacements actuels. Plusieurs axes d'importance nationale (empierrées ou non) se dirigent vers Lens, témoignant de l'importance de la ville à l'époque et des échanges qu'effectuait déjà la ville. La ville de Lens située à proximité de la plaine de la Souchez apparemment canalisée à l'Est, se démarque des autres lieux de vie avec une représentation de fortifications, là encore témoin de l'importance de la ville.

Un paysage apparemment assez agricole ouvert dénudé de zone de forêt, dans lequel Lens apparaît comme un pôle important, connecté de toute part avec le reste du territoire par divers axes de communication.

Les gouaches tirées des Albums du Duc de Croÿ (début) du XVIIème) permettent d'apporter quelques notions complémentaires sur les ambiances, l'occupation du sol et la composition du paysage: ci-contre la ville de Lens, qui est implanté dans une vaste plaine ouverte et agricole. Les eaux de la Souchez qui alimente les fortifications de la ville et les eaux de la carence coulent en fond de cette plaine. Lens apparaît comme une ville de grande ampleur, de nombreux bâtiments importants y sont implantés (plusieurs églises, hôpital...) autour de la ville l'agriculture est diversifiée des animaux pâturent en bordure de la Souchez, plus éloignés des eaux, des champs sont cultivés.

Un paysage dans lequel la ville de Lens à déjà beaucoup d'importance et est marquée le point central de l'organisation du territoire.

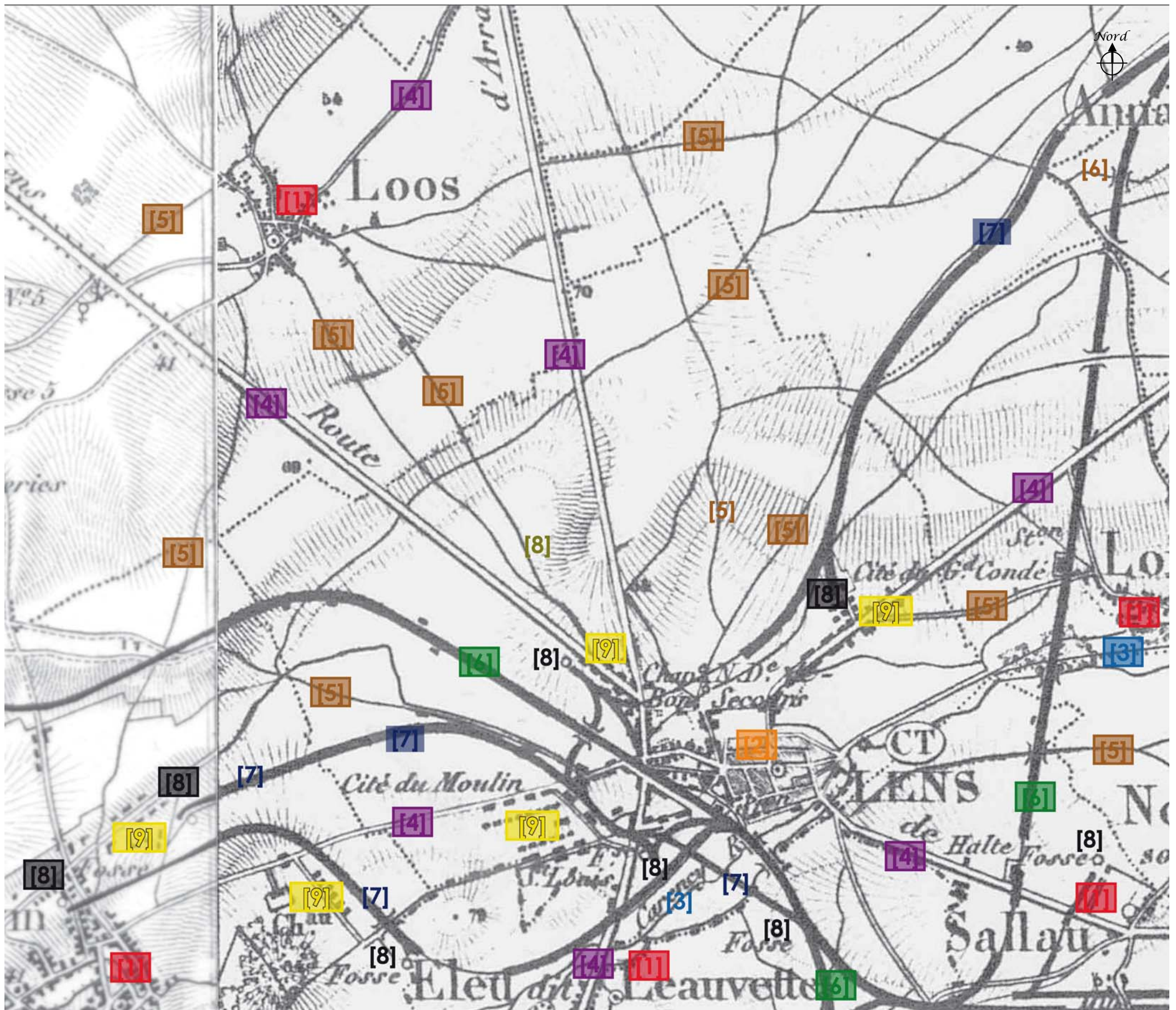


# Lens · Loos-en-Gohelle · Vendin-le-Vieil · Liévin

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Les prémices de la mine - XIXème siècle

Source : archives IGN, Carte d'Etat major de 1883 dressée sur un fond de 1837



## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la Carte de 1883

#### Les prémices du paysage minier :

La carte montre des noyaux villageois que sont Liévin, Loos (en Gohelle), Loison, Eleu dit Leauvette et Sallau [1]. Une ville d'importance moyenne compose le territoire, il s'agit de Lens [2].

La principale vallée est composée de la Souchez qui prend sa source sur les hauteurs du rebord du plateau artésien à Carency et Ablain St Nazaire, à cette époque le canal n'est pas creusé [3]. L'agriculture reste prédominante et prospère dans la plaine lensoise grâce aux travaux de Guislain Decrombecque.

Un réseau d'axes primaires d'intérêt départemental future (CD 943) Béthune-Douai, (CD 917) Arras-Carvin, (CD 947) Lens-Bray-Dune, d'autres axes secondaires d'importance jouxte le secteur au nord (CD 165) Bouvigny à Carvin, (CD58) Acq à lens, etc... [4].

Une pléthore d'axes ruraux, de nos jours intégrés dans le domaine privé des communes ou autres, ces itinéraires datent probablement du Moyen-âge, ils relient les villages de l'Artois, de la Gohelle, vers les rives de la Deûle au plus court. Les exemples sont assez nombreux, voici quelques itinéraires et chemins : Loos à Lens, Lens à Sallaumines, Souchez à Pont à Vendin, etc..., chemin d'Aix, Grand chemin de Loos, etc...certaines sections de ces axes ont disparu pour causes de projets urbains (cités minières, grandes zones industrielles et commerciales, etc ... [5].

La compagnie du Nord construit la ligne dite des «Houillères» . Elle entrera en service en 1861, les mines de Lens se connecteront en gare de Lens pôle ferroviaire qui prend de l'importance, dès 1884 la ligne de Lens à Armentières entrera en service elle desservira entre autres les villes de Sallaumines et Loison [6].

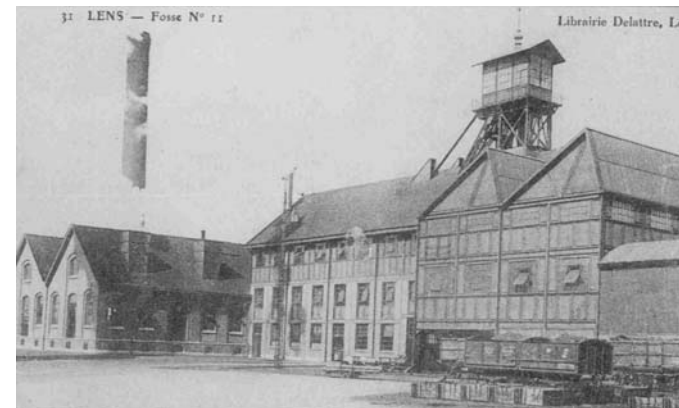
Le réseau ferré minier des mines de Lens est restreint aux seules dessertes des fosses 1, 2, 3, 4 et 5 [8] sur les communes de Lens Liévin et Avion, une autre branche expédie les produits houillers vers le rivage de Vendin [7]. Sur cette carte, les concessions de Liévin et Courrières disposent aussi de leur propre chemin de fer.

L'habitat minier (corons) est figuré : seules les cités du Grand Condé de la fosse 2 et la cité du Moulin de la fosse 4 sont intitulées. Les différentes composantes minières, c'est-à-dire l'outil de travail et l'habitat s'installent le long des axes importants à proximité des routes de Lille, Béthune, ou de Lens à Liévin [9].

Aucun terail de l'époque n'est figuré sur cette carte.

#### Éléments permanents :

- [1] les noyaux villageois des communes concernées.
- [2] la ville de Lens.
- [3] la vallée de la Souchez : le Carency (partie aérienne).
- [4] routes et chemins (communales, départementales).
- [5] les axes ruraux.
- [6] les chemins de fer du nord (SNCF).
- [7] les chemins ferrés des mines (différentes compagnies).
- [8] les fosses (quelques bâtiments).
- [9] les corons.

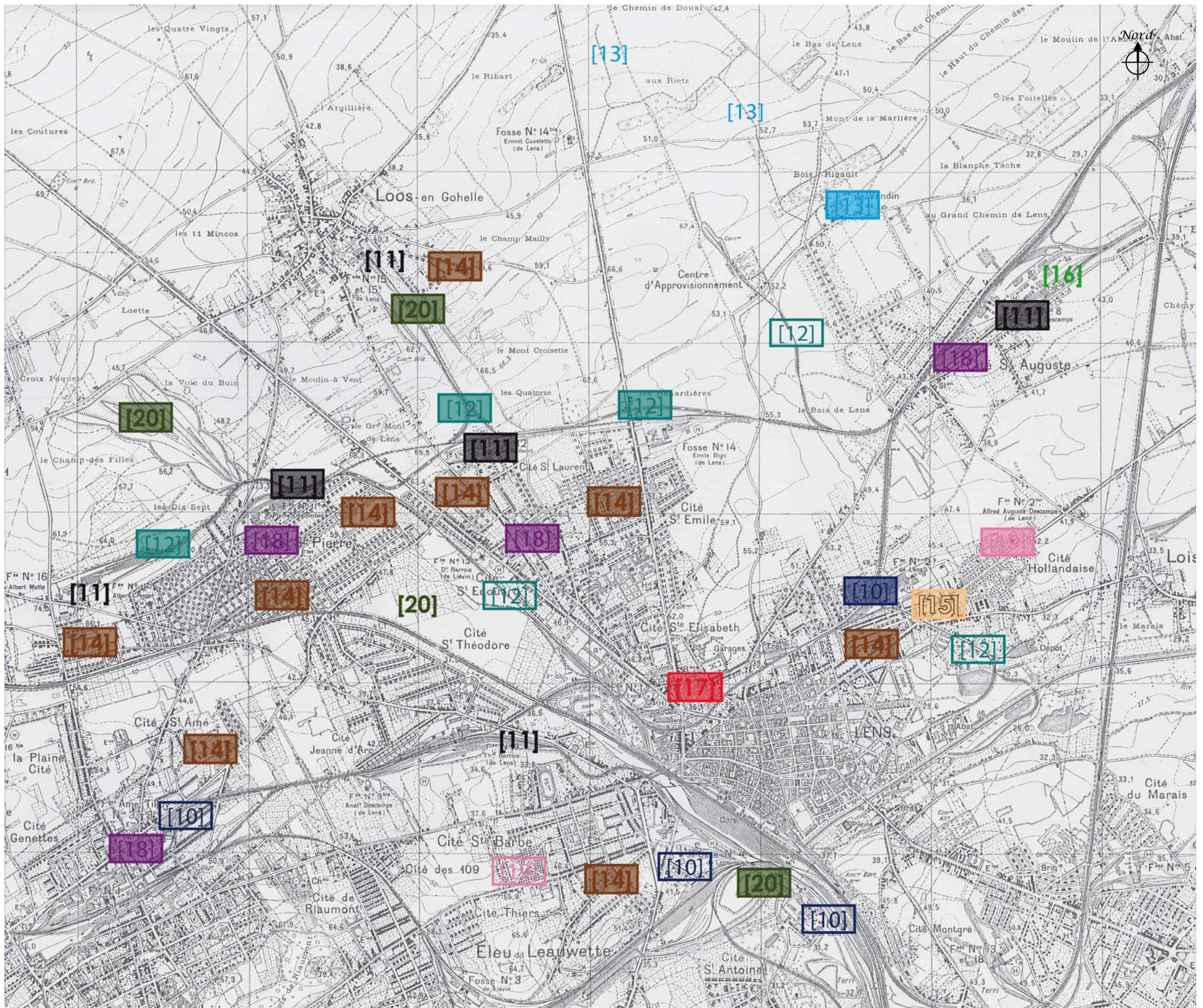


# Lens · Loos-en-Gohelle · Vendin-le-Vieil · Liévin

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation

Source : archives IGN, Carte d'Etat-major de 1937



## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la Carte de 1937

#### Le confortement de l'installation :

L'expansion minière se poursuit, les fosses 1, 2, 3, 4 et 5 se développent [10], d'autres carreaux de mines (nouveaux sièges telles que les fosses 8 de Vendin, 9 de Lens, ou 11, 12, 15 et 16 de Loos-en-Gohelle) [11] apparaissent, certains puits de retour d'air se trouvent à plusieurs centaines de mètres de leur puits mère (9bis, 11bis, 12bis, 14bis, 16bis) . Une ramification ferroviaire sous forme d'embranchement connectera les fosses, 9, 11, 12 et 16 au reste du réseau, tout comme le dépôt des locomotives situé à la limite de Loison [12]. Les mines de Lens disposent d'une exploitation agricole au nord de l'agglomération il s'agit de la ferme de «Vendin ou Bois Rigault» [13]. Les parcelles agraires disposent d'une desserte en réseau ferré de type Decauville.

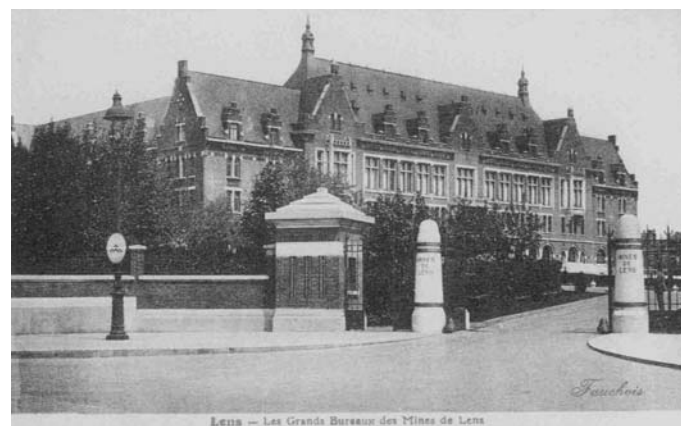
Ces villes minières sont en plein essor, les cités pavillonnaires [14] (Sainte Elisabeth, St Amé, Ste Barbe, St Théodore, St Edouard, St Emile, St Maurice, St Albert, etc...) et jardins plutôt rares [15] (fosse 2) se poursuivent dans les années 1920 pour accueillir entre autres la main d'oeuvre étrangère en particuliers les polonais. L'industrie houillère, se développe avec ses unités de valorisation du coke, ainsi HGD huiles goudrons et dérivés s'installe à proximité de la fosse 8 de Vendin [16].

Aux abords de ces cités ouvrières, s'installe l'élite des mines de la compagnie [17] autour des Grands Bureaux. Dans ce quartier, la coopérative, la gare voyageur des mines Ste Elisabeth, les garages prennent places au nord du bourg, dans les grandes cités pavillonnaires, églises, dispensaires, ouvriers et écoles viennent structurer cet urbanisme [18]. La grande guerre ayant ravagé la quasi totalité de la ville, des maisons provisoires furent construites en périphérie du centre [19].

Les masses schisteuses que sont les terrils sont enfin figurées [20], au départ, la forme du terril plat sera choisie.

#### Eléments permanents :

- [10] la fosse 2 (bâtiments existants).
- [11] les fosses 11, 12 (quelques bâtiments ateliers, bains douches, site de la mémoire).
- [12] les cavaliers (reconversion chemins, traces).
- [13] la ferme de Vendin.
- [14] cités pavillonnaires.
- [15] cités jardins.
- [17] le quartier des Grands bureaux (grandes demeures, gare, coopérative).
- [18] équipements scolaires, chapelle.
- [19] les cités hollandaises.
- [20] les terrils exploités (requalifiés ou aménagés).

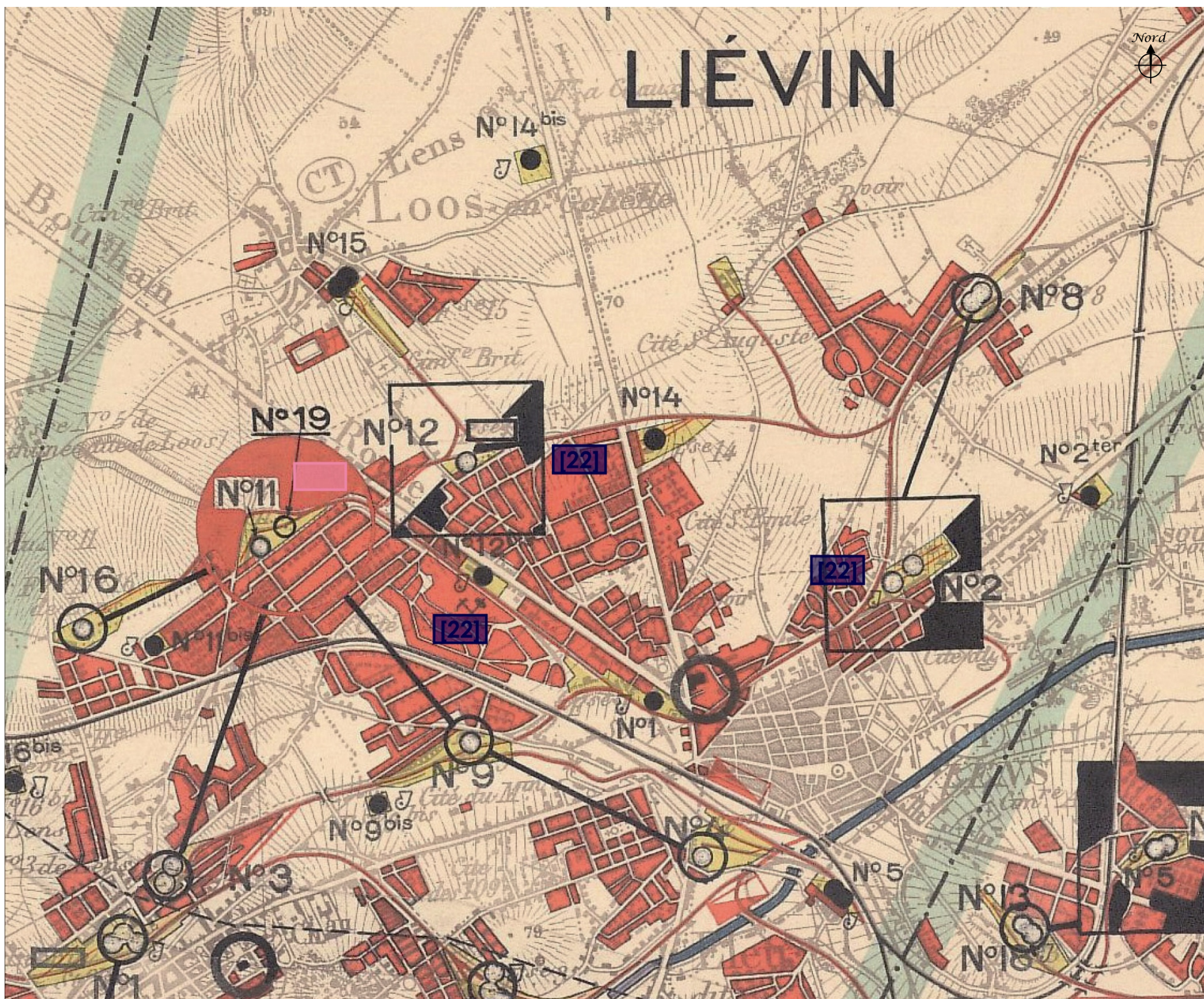


# Lens · Loos-en-Gohelle · Vendin-le-Vieil · Liévin

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle

Source : carte de 1949 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la Carte de 1949

#### La nationalisation :

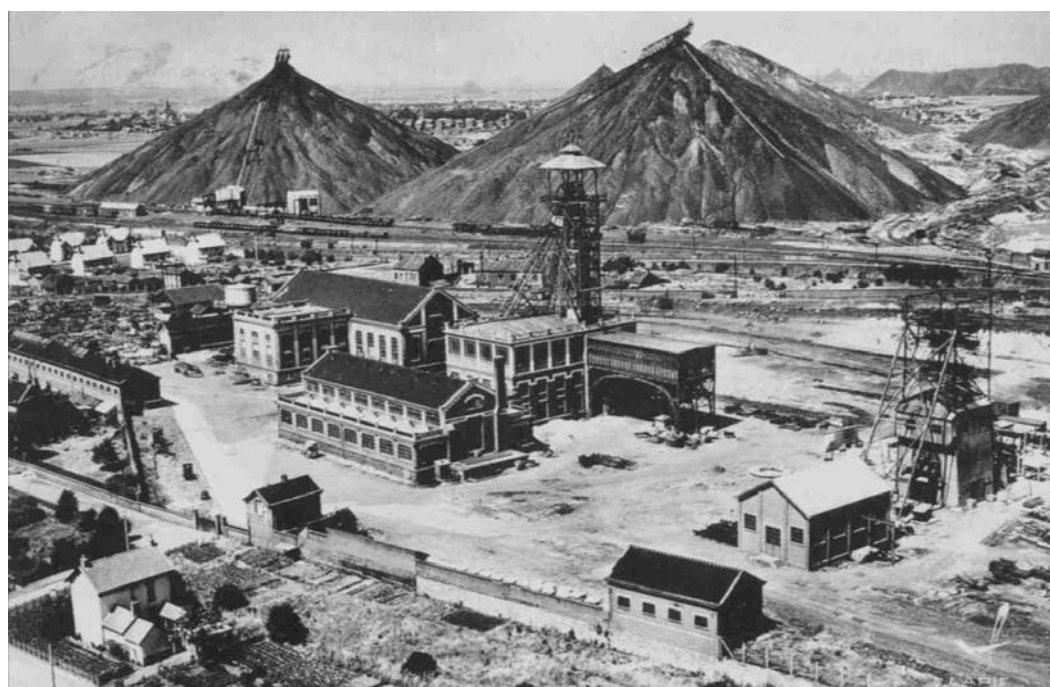
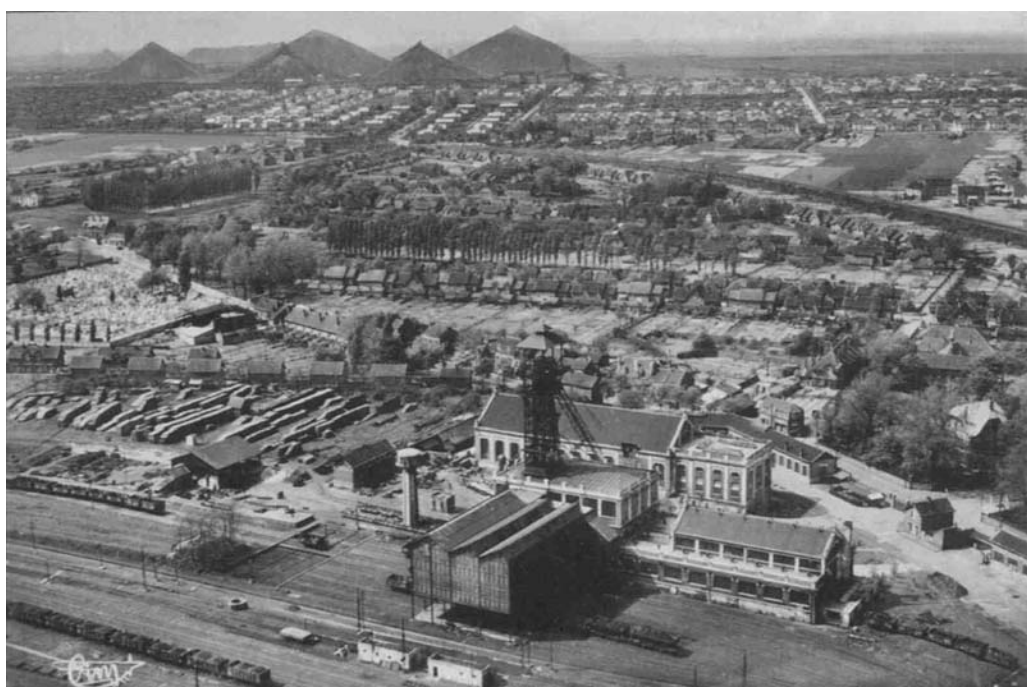
La fin des années 40 marque le début de la bataille du charbon et la période de la nationalisation de l'après guerre. De nouvelles installations (fosse 19 de Lens à Loos-en-Gohelle est creusé en 1954) [21] son objectif opérer la concentration des charbons gras. De nouvelles cités accueilleront du personnel et leur famille sur Lens, Cité des Fleurs, cité du 2 et du 12 bien souvent construites à l'emplacement de jardins ouvriers ayant appartenu aux mines [22].

L'ensemble des différents sièges d'extraction ne bénéficieront pas de modernisation telles les fosses 3, 4, 8, 5, 9, 15 et 16, la plupart servant d'aérage ou au siège 19. Les fosses 2 et 12 quant à elles bénéficieront d'une modernisation partielle, dans les années qui suivront, ces fosses arrêteront totalement leur activité charbonnière.

#### Éléments permanents :

[21] la fosse 11/19 (bâtiments du carreau, terrils, ponts, etc ...).

[22] les cités pavillonnaires.

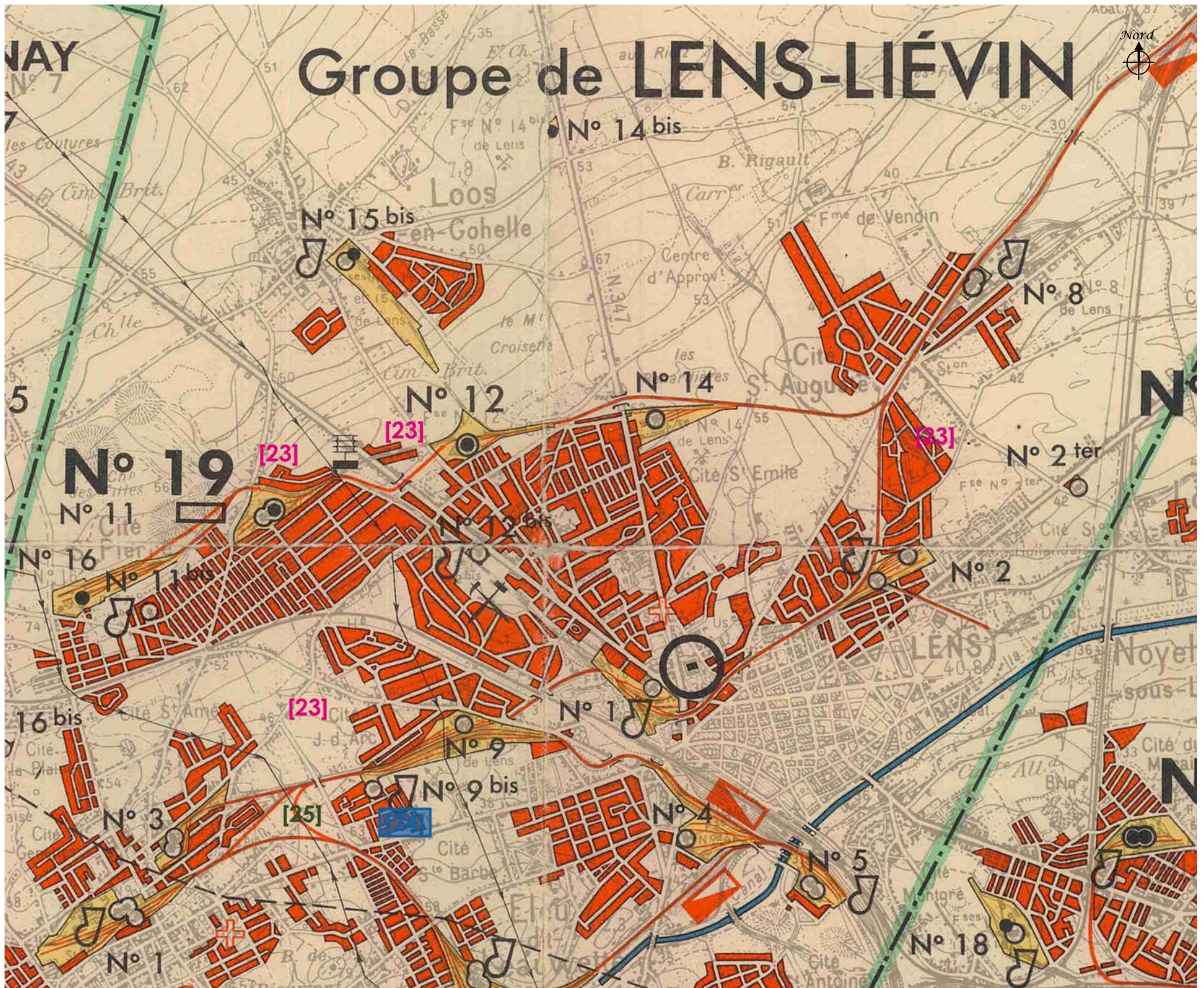


# Lens · Loos-en-Gohelle · Vendin-le-Vieil · Liévin

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'apogée avant la récession, la dernière expansion- 1960-1970

Source : carte de 1961 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais





## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la Carte de 1961

#### La dernière expansion :

Le début de la décennie 60 marque l'apogée de la période de la nationalisation. Les extensions de cités se poursuivent.

Les baraquements apparus dans le courant des années 1950 ponctuent le territoire de manière périphérique, autour de la fosse 19 [23].

Les cités-Camus haut et bas apparaissent à Lens [24]. Certaines sections du réseau ferré des mines se connectent entre elles : compagnie de Lens avec celle de Liévin [25].

#### Éléments permanents :

[24] les camus-bas de la cité 9 bis de Lens.



Ensemble Paysager Minier Remarquable de

# Lens · Loos-en-Gohelle · Vendin-le-Vieil · Liévin

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Du déclin à la reconversion - 1970-2008

Source : carte IGN au 1/25 000ème de 2008, extraite du site ppige.



## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la Carte de 2007

#### Du déclin à la reconversion :

La récession charbonnière entamée depuis 1960 et 1968 (liée respectivement aux plans Jeanneney et Betten-court) se poursuit inéluctablement, les anciens charbonnages disparaissent partiellement ou totalement [26], d'autres sites sont reconvertis en zones industrielles, artisanales ou commerciales, ils réintègrent des bâtiments existants ou reconstruisent de nouvelles structures. Certains carreaux ou éléments isolés relèvent de l'exception par leur degré de conservation : Chevalement St Amé, Base 11/19, fosse 12, fosse 9 démantelée pour le Louvre Lens [27].

Par extension, la trame du réseau ferroviaire des mines tend à s'atténuer voir partiellement disparaître, néanmoins ces espaces sont réhabilités en chemins piétonniers, corridors biologiques, nouvelle voirie avec piste cyclable [28] ou laissés en l'état [29] en attente d'une future reconquête au profit d'une trame verte linéaire.

Les grandes friches industrielles, terrils en fin d'exploitation et autres délaissés ont été requalifiés en zone naturelle ou parc urbain et de loisirs [30]. Certains terrils en fin d'exploitation ne sont pas requalifiés [31]. A l'opposée, les terrils de Loos-en-Gohelle à l'aspect intègre domine cet ensemble urbain [32].

Durant les trois dernières décennies, l'urbanisme minier a tendu à se resserrer et disparaître (baraquements, cités pavillonnaires), cités du 15 de Lens et Oiseaux [33], au dépend d'un urbanisme résidentiel extensif prenant place hors des bourgs villageois et des cités minières [34].

Depuis le début des années 1990 et 2000 de nouvelles constructions réintègrent le foncier perdu des cités minières [35] ou carreau de fosse reconverti en grande surface ou établissement scolaire [36].

Enfin, l'aspect reconversion est largement dominée par le désenclavement et la desserte élargie du secteur par les grands axes nationaux (autoroute A 21, RN 47) ou pénétrantes pour desserte de zones d'activités et commerciales (CD 58) [37]. Ces axes contribuent à développer en périphérie de l'ancienne agglomération minière des zones commerciales et industrielles [38].

En conclusion, l'intérêt de cet «EPMR» est de démontrer que la morphologie urbaine demeure malgré les restructurations passées et futures. L'aspect reconversion urbaine, économique, et environnementale fait de ce grand pôle urbain, une entité en cœur d'agglomération.

#### Eléments permanents :

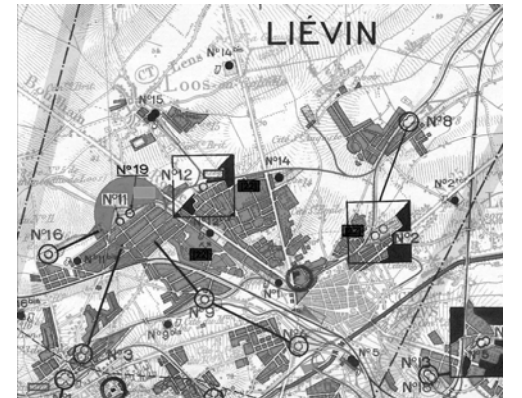
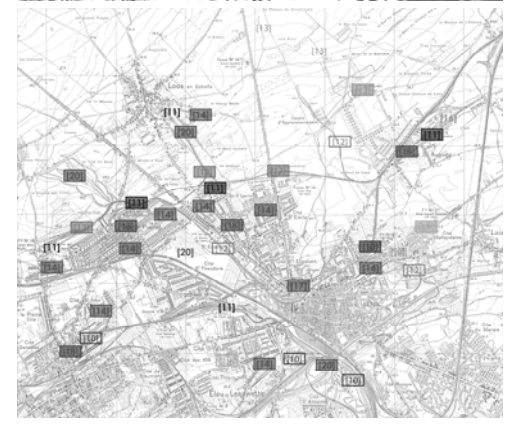
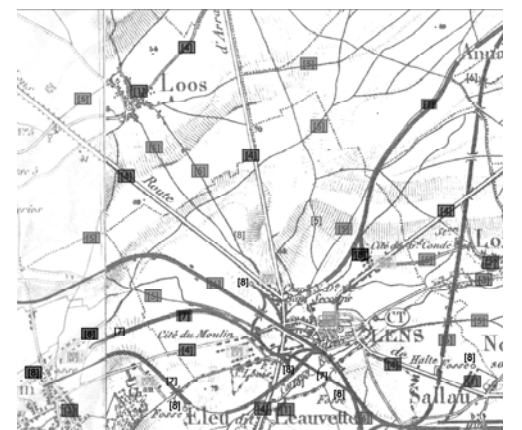
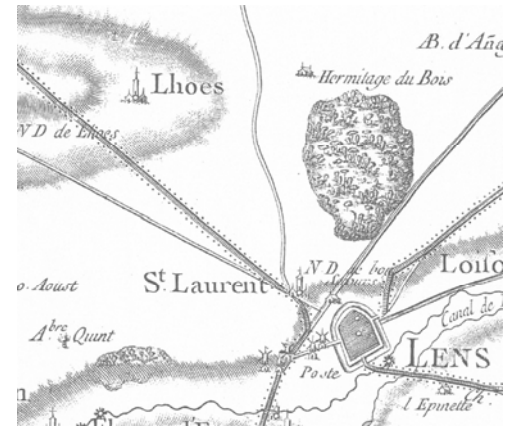
- [26] les fosses (traces, requalification).
- [27] les fosses et bâtiments (réusage, chevalement témoin, espace commémoratif).
- [28] cavaliers requalifiés.
- [29] cavaliers en friche.
- [30] les friches minières requalifiées, parc urbain réalisé sur friche minière.
- [31] terril en fin d'exploitation sans requalification.
- [32] terril intègre
- [34] extension urbaine (ZUP, lotissements).
- [35] renouvellement urbain sur assises foncières des cités restructurées.
- [36] zone commerciale, artisanale (ZAL) sur ancien site minier.
- [37] grand axe de désenclavement (rocade minière), départementale 58.
- [38] grandes zones industrielles et commerciales.



# Lens · Loos-en-Gohelle · Vendin-le-Vieil · Liévin

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Synthèse



## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Principales évolutions

### Apports en éléments bâtis/paysagers

### Éléments de permanence (dans le paysage actuel)

#### Jusqu'au XVIIIème siècle

- Paysage apparemment ouvert quelques masses boisées sur la partie Nord
- Noyaux villageois + hameaux
- Lens, une ville déjà de taille
- Plusieurs axes d'intérêt national passe par Lens
- Vallée de la Souchez
- Points de repères : clochers, moulins
- **Paysage très ouvert, Lens une ville stratégique qui a déjà de l'importance.**

- les noyaux villageois Loos, Loison, Saint Laurent, Sallaumines et Lens
- la Souchez et sa vallée
- routes
- Moulins à vent
- Boissements
- Églises de Loos, Notre Dame de Bonsecours à Lens, Abbaye d'Annay

- les noyaux villageois de Loos, Loison, Saint Laurent et Lens
- La Souchez bien qu'elle soit en partie busée
- routes (dont N43)
- Églises

#### 1853 début de l'exploitation sur l'EPMR

#### XVIIIème siècle (1883)

- Installation des Houillères sur le territoire
- Arrivée du chemin de fer des mines et développement du réseau ferré dit « des mines », de la gare de Lens
- Activité des fosses
- L'habitat minier et les fosses se développent le long des axes
- Points de repères : clochers et chevalements
- **Les noyaux villageois et hameaux prédominent ; La voie ferrée est la colonne vertébrale des premières installations minières**

- Réseau de chemins ruraux
- Réseau de voie ferrée, ligne dite des « Houillères » en 1861, gare de Lens
- Fosses 1, 2, 3, 4 et 5
- Cités et corons, seules figurent la cité du Grand Condé de la fosse 2 et la cité du Moulin de la fosse 4
- Routes de Béthune et Douai (N43) de Lille et Arras (N17)
- axes ruraux
- Habitations rurales dans les bourgs exemple: Loos

- Noyaux villageois de Loos, Loison, Saint Laurent
- La ville de Lens
- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
  - corons, cités
  - fosses quelques bâtiments
  - chemins ferrés des mines, cavaliers
- Routes N 43, N 17
- Réseau des chemins de fer du Nord
- Vallée de la Souchez : le Carency (partie aérienne)

-----1ère Guerre Mondiale

#### Entre deux-Guerres (1937)

- Développement de l'activité minière, de nouvelles fosses apparaissent, des puits de retour aussi, les cités se multiplient.
- De nouvelles unités de valorisation du charbon s'implantent.
- L'urbanisme minier s'étend dans la ville de Lens
- Les terrils sont représentés, sous la forme de terrils plats
- Points de repères : clochers, chevalements et terrils
- **La structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR sont en plein essor : la masse urbanisée se densifie autour de Lens.**

- Urbanisation liée à l'activité minière:
  - les fosses 1, 2, 3, 4 et 5 se développent
  - de nouvelles fosses apparaissent fosse 8 de Vendin, 9 de Lens, 11, 12, 15, 16 de Loos en Gohelle.
  - Puits de retour d'air 9bis, 11bis, 12bis, 14bis, 16bis
  - Ramification ferroviaire connectant fosses 9, 11, 12 et 16 au réseau existant
  - dépôt de locomotives vers Loison
  - exploitation agricole des mines au Nord
  - cités pavillonnaires : Ste Elizabeth, St Amé, Sainte Barbe, Ste Théodore, St Edouard, St Emile, St Maurice, St Albert...
  - cité jardin : fosse 2
  - HGD huiles goudrons et dérivés s'installe près fosse 8 pour valoriser le coke
  - Grands Bureaux
  - Eglises, dispensaires, grandes demeures, coopérative, ouvriers et écoles
  - Maisons provisoires
  - Terrils

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
  - les fosses : 2 (bâtiments existants) 11 et 12 (quelques bâtiments, ateliers, bains douches, site de la mémoire)
  - cités pavillonnaires
  - cités jardins
  - le quartier des Grands bureaux (grandes demeures, gare, coopérative).
  - équipements scolaires, chapelle
  - les cités hollandaises
  - Terrils 68, 74, 74a, 78, 74b, 79, 79a, 79b (requalifiés ou aménagés) plus ou moins lisibles

#### Nationalisation (1949)

- Ajout de cités modernes en continuité des cités existantes ou à la place de jardins ouvriers
- De nouvelles installations voient le jour
- Les terrils coniques se dressent dans le paysage sous l'effet de la concentration
- Points de repères : clochers, chevalements, cheminées et terrils
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR, les dents creuses se densifient, l'exploitation continue son essor**

- Nouvelles fosses: 19 de Lens à Loos en Gohelle
- cités modernes : Cité des Fleurs, cité du 2 et du 12
- Modernisation des fosses 2 et 12

- Fosse du 11/19 bâtiments du carreau de fosse, ponts...
- Terrils coniques 74 et 74a
- Cités pavillonnaires

#### Dernière expansion (1961)

- Période qui marque l'apogée de la période de la nationalisation
- Les extensions de cités se poursuivent
- De nombreux baraquements ponctuent le territoire de manière périphérique, autour de la fosse 19
- Apparition des camus haut à Lens
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR**

- Baraquements autour de la fosse 19
- Cités Camus haut et bas de Lens
- Nouvelles sections du réseau ferré des mines entre la compagnie de Lens et celle de Liévin

- Camus bas de la cité 9bis de Lens

#### Arrêt de l'exploitation minière sur l'EPMR (préciser dates)

#### Du déclin à la reconversion 1970-2008

- Disparitions partielles ou totales de anciens charbonnages
- Reconversion des sites d'exploitation, économique, touristique, habitat, naturelle.
- Disparition de foncier et développement d'un urbanisme résidentiel extensif
- Développement du réseau routier et autoroutier
- **Réutilisation du foncier minier pour le développement de nouvelles activités, notamment de loisirs, le territoire change au profit d'une banalisation du paysage**

- Disparition de nombreux sites d'exploitation et de traitement du charbon (bâtiments, chevalements....)
- Reconversion en zones artisanales, industrielles, commerciales
- Atténuation du réseau ferré, reconverti en chemin pédestre, ou abandonné
- Reconversion en zone naturelle ou base de loisirs de grandes friches industrielles
- Urbanisme résidentiel extensif
- Autoroute A21, Nationale RN47, Départementale CD 58

- Les fosses (traces, requalification)
- Les fosses et bâtiments (ré-usage, chevalement témoin, espace commémoratif)
- Cavaliers (requalifiés ou en friche)
- Friches requalifiées, parc urbain (parc de loisirs de la glissoire..)
- Terril en fin d'exploitation (79 et 79a)
- Terril intègre (74, 74a, 74b)
- Extension urbaine (ZUP, lotissement)
- Zone commerciale, artisanale sur ancien site minier
- Grand axe A21, N47, CD58

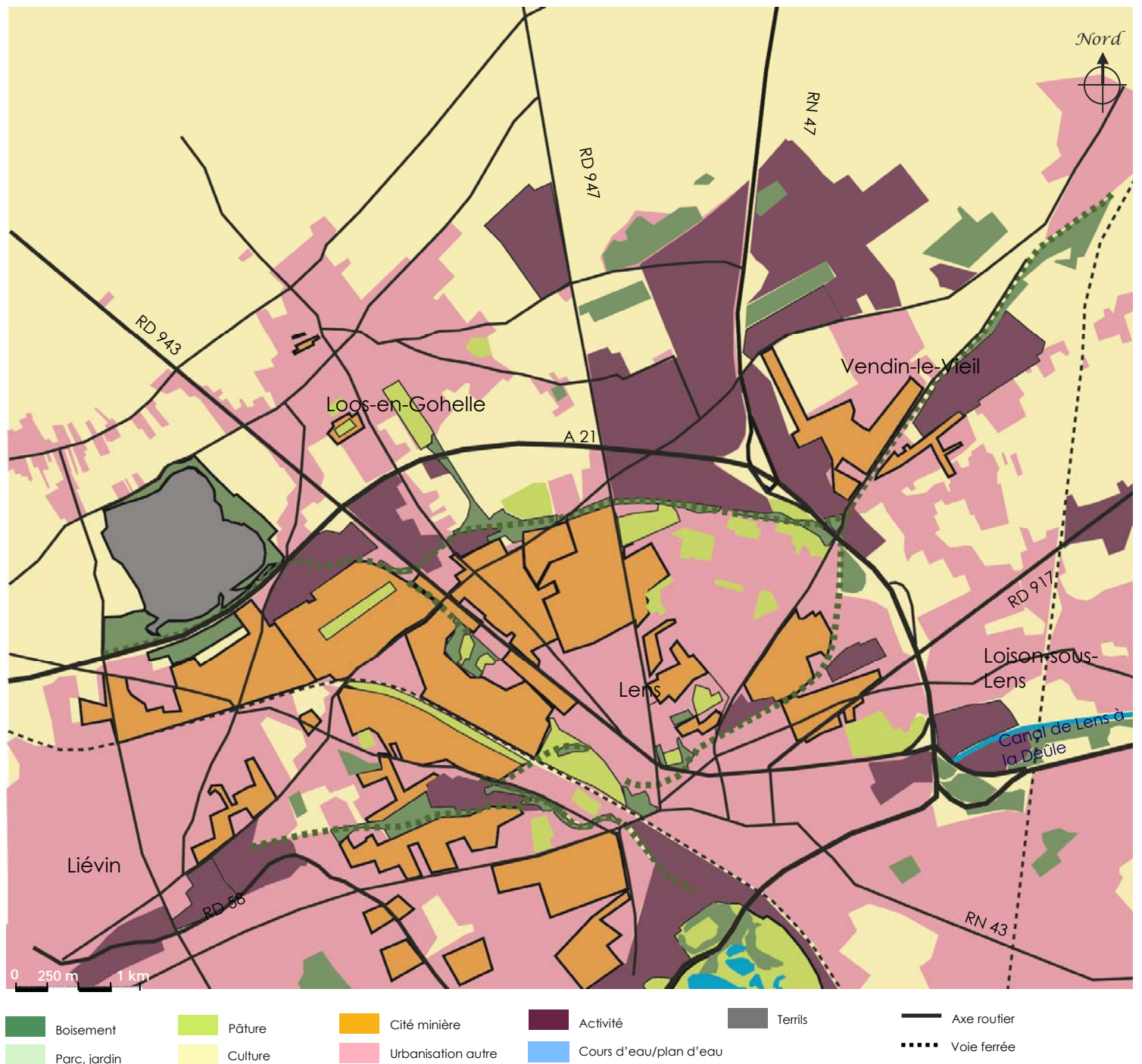
## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.1 Occupation du sol

Le périmètre d'étude considéré s'appuie, à partir du travail d'inventaire déjà réalisé, sur les éléments ayant une importance dans la perception de cet EPMP, en l'occurrence ici les franges agricoles au Nord de Loos-en-Gohelle et de la Cité 8 à Vendin-le-Vieil, et une cohérence en terme de fonctionnement minier. L'entité urbaine formée par la ville de Lens et ses communes agglomérées, présentant des continuités évidentes en terme de paysage urbain, n'est donc pas l'élément primordial pour le bornage de l'EPMP. **C'est bien ici un découpage historique (limites de Compagnie) qui va permettre de poser les limites « urbaines » à l'Est, et au Sud (rue Germain Delebecque à Liévin et Avenue Alfred Maes à Lens).**

Le caractère urbanisé de l'EPMP n'est plus à prouver. Avec environ 2/3 de sa surface artificialisée, c'est sans aucun doute celui de tous qui propose le plus de paysages urbains. Le fait que la Souchez, soit busée sur la traversée de l'EPMP renforce sa nature exclusivement urbaine. Le patrimoine naturel et paysager y est essentiellement présent sous une forme « domestiquée » : alignements d'arbres de rue ou jardins publics. S'insèrent dans les interstices laissés vacants par l'exploitation minière de rares expressions plus spontanées de la nature : le long des cavaliers ou sur les anciens terrils.

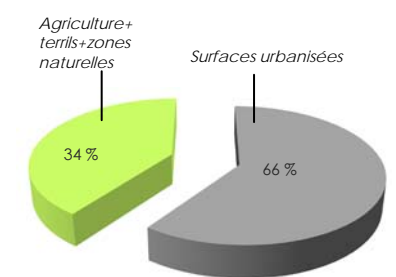
Bien que l'occupation du sol totale induite directement par l'activité minière ne soit que de 25%, **c'est en réalité plus de la moitié du paysage urbain (et ne comptant que les surfaces urbanisées) qui en est directement ou indirectement issu.**



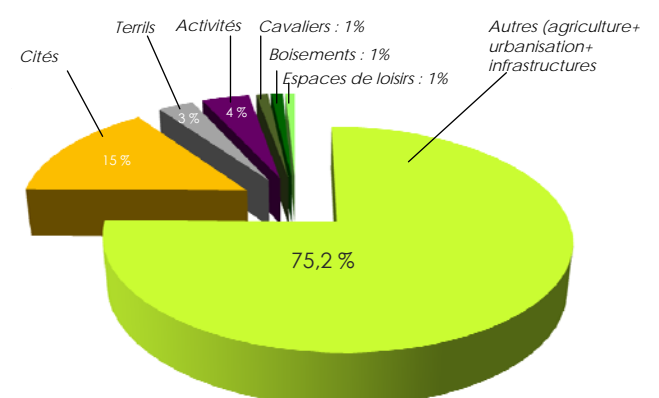
La moitié nord de l'EPMP et ses franges agricoles

Les éléments aux contours noirs sont ceux induits par l'activité minière

#### Occupation générale du sol

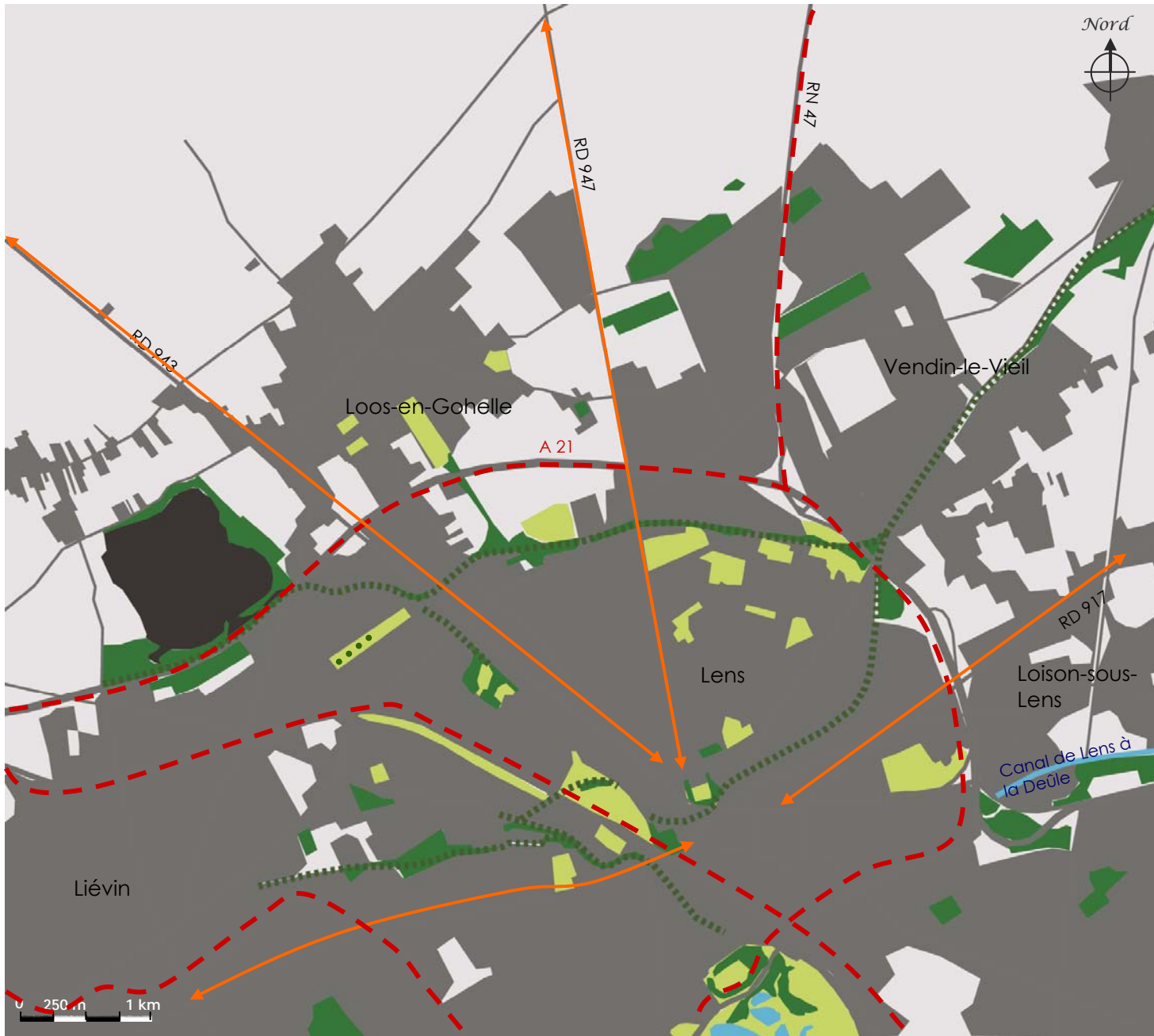


#### Part des éléments induits par l'activité minière dans l'occupation générale du sol



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.2 Structures et identités paysagères



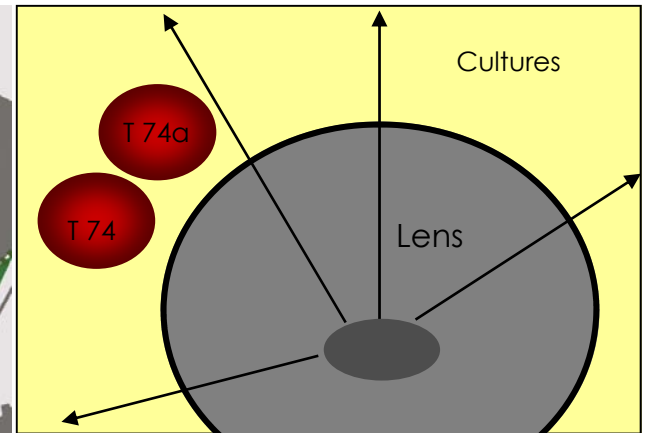
- > Axe structurant
- > Effet de coupure
- > Liaison piétonne
- ..... Ancien cavalier végétalisé
- Terrils
- Espace végétalisé ouvert (jardin, friche...)
- Espace végétalisé fermé (boisement...)
- Cours d'eau/plan d'eau
- Espace fermé (urbanisation...)
- Espace ouvert (cultures...)

Comme tous les paysages urbains celui-ci est composé d'un noyau, de tissus de densités différentes, d'axes, de liaisons, de coupures... **Le paysage urbain actuel est majoritairement issu de la Reconstruction de la Première Guerre Mondiale.** Il présente donc une **grande unité de matériaux** (brique et béton) et de **styles** (le plus souvent régionaliste ou Art Déco). **3 tissus urbains apparaissent très distinctement :**

- **le noyau urbain, dense**, composé de maisons de ville mitoyennes et hautes (R+2+combles sur certains axes) ;
- **un habitat pavillonnaire** pour l'essentiel du tissu urbain des cités, de densité et de hauteur plus faible (R+1+combles ou R+combles), composé de maisons jumelées au milieu d'un jardin ;
- **un habitat collectif dans de « grand ensembles »** (Grande résidence, Résidence Sellier) composé principalement de tours (R+9) et de quelques barres ;

Le paysage urbain est largement dominé par le tissu pavillonnaire des cités qui laisse une part importante aux jardins privés ou publics (en témoignent les nombreuses places vertes) et aux alignement d'arbres de rue. (voir page suivante)

Schéma d'organisation de l'EPMR



L'urbanisation de Lens est contenue par l'A21 et dominée par les silhouettes omniprésentes des terrils 74 et 74a.



Des départementales rayonnent à partir du noyau urbain central, rassemblant les différents quartiers les uns avec les autres.



Des infrastructures jouent à contrario un rôle de coupure dans le paysage urbain, bien souvent à cause de leur gabarit et de leur implantation : en tranchée ou en talus.



Noyau urbain de Lens composé de maisons de villes mitoyennes



Tissu urbain aéré de cité pavillonnaire composé de maisons jumelées



Tours (R+9) de la Grande résidence





## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.2 Structures et identités paysagères, des cités et des arbres

La vingtaine de cités qui compose le paysage urbain de l'EPMR est construite sur une trame essentiellement orthogonale (hormis la Cité jardin du Grand Condé). Elles comportent de nombreux et majestueux alignements d'arbres, en grande partie des platanes, répartis le long des rues ou structurant des places vertes. Ce patrimoine arboré joue un rôle essentiel dans la définition de la qualité paysagère de l'EPMR.



Lens, Cité n°9



Lens, Cité n°9



Lens, Cité n°9



Lens, Cité n°9 bis



Loos-en-Gohelle, Cité Mirabeau



Lens, Cité des Provinces



Lens, Cité du Grand Condé



Lens, Cité n°4



Lens, Cité n°12



Lens, Cité n°12



Lens, Cité n°12



Lens, Cité n°8



Lens, Cité n°8



Lens, Cité n°8

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

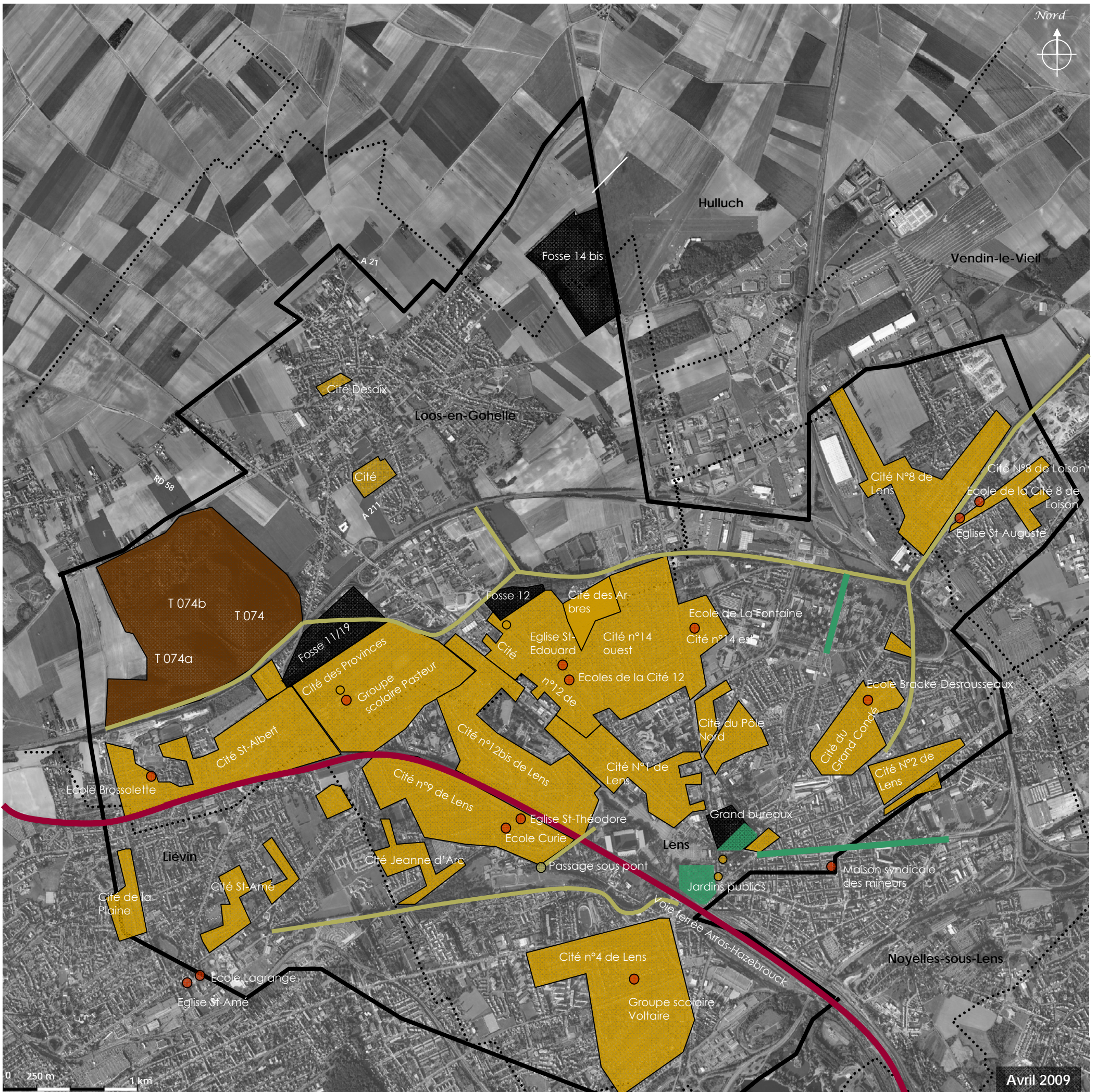
### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

La nature des éléments d'intérêt patrimonial est lié au caractère urbain de l'EPMR. Il s'agit principalement de cités et d'anciens lieux de production. Le patrimoine naturel et paysager est de ce fait lui aussi très urbain, composé d'alignements d'arbres de rues et de jardins public. Cet EPMR est caractérisé par l'importance des éléments hérités de l'activité minière dans le paysage actuel (plus de la moitié du paysage urbain), mais également par leur aspect monumental. Les terrils 74, 74a et 74b, les chevalements des puits 11 et 19, les grands bureaux, la gare...sont autant d'éléments qui marquent et valorisent ce paysage urbain. Comme à Bruay-Laboussière/Haillicourt/Houdain/Gosnay/Ruitz, le paysage est ici devenu « d'essence minière ».

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.



#### Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terril
- Infrastructure
- Habitat
- Equipement collectif

#### Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Habitat/commerce
- Equipement collectif

- Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
- Limite communale

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

## 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

## TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

## ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE		NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES		
Production	Fosse		Ancienne Fosse Ernest Cuvelette (14 bis) : Bâtiment d'extraction	LOOS-EN-GOHELLE				
			Ancienne fosse 11/19					
			Ancienne fosse n°12			occupée actuellement par Maisons et Cités ; proposée à l'inscription MH en 2009		
	Chevalement		Chevalement de l'ancienne Fosse Aimé Tilloy (puits n°3)	LIEVIN		inscrit à l'ISMH		
			Chevalement de l'ancienne Fosse Pierre Destombes (puits n°11)	LOOS-EN-GOHELLE				
	Tour d'extraction		Tour d'extraction de l'ancienne Fosse Pierre Destombes (puits n°19)					
	Grands bureaux		Grands Bureaux des Mines de Lens (et son parc)	LENS		Construits par Louis-Marie Cordonnier en style "flamand", dans un esprit régionaliste, entre 1928 et 1930 ; ils abritent désormais la Faculté Jean Perrin ; proposés à l'inscription MH en 2009		
Infrastructure	Cavalier		Cavalier	LOOS-EN-GOHELLE				
			Voies ferrées					
			Cavaliers			aujourd'hui pour partie ceinture verte de la commune		
			Friche (ancien terril 78)					
			Cavalier		VENDIN-LE-VIEIL			
	Ouvrage d'art		Voie ferrée		WINGLES			
			Pont ferroviaire (désaffecté au-dessus de l'A21)	LENS				
			Passage sous pont (ferroviaire)					
	Passage sous pont							
		Pont (au-dessus de l'A21)						
Terrils	Monumental, nature, signal, mémoire et loisirs		11/19 de Lens Est T074	LOOS-EN-GOHELLE				
			11/19 de Lens Ouest T074a					
			11/19 de Lens Nouveau T74b					
Habitat	Exceptionnelle	Cité pavillonnaire	Cité des Provinces	LENS		encore appelée Cité Saint-Pierre ; places vertes et alignements d'arbres (marronniers, platanes...)		
			Cité n°12 de Lens		LOOS-EN-GOHELLE	encore appelée Cité St-Edouard ou Cité des Fleurs ; Places vertes et alignements de tilleuls		
	Remarquable	Cité moderne	Cité n°12 bis de Lens					
			Cité du Pole Nord			Rue Charcot, chalets en bois		
		Cité pavillonnaire	Cité n°14 Ouest				encore appelée Cité St-Laurent	
			Cité n°9 de Lens		LIEVIN		encore appelée Cité St-Théodore ; alignements de platanes	
			Cité Jeanne d'Arc					
			Cité St-Albert		LIEVIN	LOOS-EN-GOHELLE		
			Cité Mirabeau		LOOS-EN-GOHELLE		Place verte et alignements d'arbres	
			Cité n°8 de Lens		VENDIN-LE-VIEIL	LENS	encore appelée Cité St-Auguste ; de nombreuses rénovations en ont transformé certaines parties	
		Corons			Cité n°4 de Lens	LENS	ELEU-DIT-LEAUWETTE	
					Cité n°1 de Lens			encore appelée Cité Ste-Elisabeth
			Cité n°2 de Lens					
	Témoin	Cité jardin	Cité du Grand-Condé		LENS		Platanes, avenue du Grand Condé	
		Cité moderne	Cité des Arbres					
		Cité pavillonnaire			Cité n°14 Est			encore appelée Cité St-Emile
					Cité St-Amé	LIEVIN		
					Cité n°11 de Lens	LOOS-EN-GOHELLE		
					Cité Desaix			
		Corons	Cité de la Plaine		LIEVIN			
	Maison d'ingénieur / d'employé				Maison d'ingénieur, Rue de Bourgogne	LOOS-EN-GOHELLE		
					Maisons, rue La Rochefoucault, face à l'entrée du futur Louvre-Lens			
					Maison, Rue de Lille	LENS		
			Maisons Rue du Wetz			Maison de style balnéaire		
			Maison Angle de La Bassée et					
			Maison, rue de la Justice	VENDIN-LE-VIEIL		dans la Cité 8 de Lens		
Maison d'instituteur		Logements du Directeur et des instituteurs Cité des Provinces	LENS		proposée à l'inscription MH en 2009			

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

## 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

## TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

## ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE					
Équipement collectif	Édifice religieux	Eglise Saint-Edouard	LENS		proposée à l'inscription MH en 2009
		Eglise Saint-Théodore			
		Eglise du Millénum			moderne, années 60
		Eglise de la cité n°2 de Lens			moderne, années 60
		Presbytère de l'Eglise St-Edouard			proposé à l'inscription MH en 2009
		Presbytère de l'ancienne église St-Pierre			proposé à l'inscription MH en 2009
		Eglise Saint-Amé	LIEVIN		
		Eglise de la Cité Desaix	LOOS-EN-GOHELLE		église communale, lien avec la cité ???
		Eglise Saint-Auguste	VENDIN-LE-VIEIL		
	Ecole	Ecole de la Cité 8 de Loison	LENS		
		Ecole primaire de la Cité 12			proposée à l'inscription MH en 2009
		Ecole des garçons de la Cité des Provinces			
		Ecole de La Fontaine			
		Ecole Bracke-Desrousseaux			
		Ecole Curie			
		Groupe scolaire Voltaire			
		Ecole des filles de la Cité des Provinces			proposée à l'inscription MH en 2009
		Ecole maternelle de la Cité des Provinces			proposée à l'inscription MH en 2009
		Ecole maternelle de la Cité 12			proposée à l'inscription MH en 2009
	Sécurité sociale minière	Ecole Lagrange	LIEVIN		
		Centre de soins	LENS		
		Dispensaires SSM			
		Centre médical	LIEVIN		
		Dispensaires SSM			
	Dispensaire SSM	VENDIN-LE-VIEIL			
	Monuments	Monument aux morts de la Compagnie des Mines de Lens, Route de Béthune	LENS		proposé à l'inscription MH en 2009
Monument à Emile Basly				près du futur Louvre-Lens, proposé à l'inscription MH en 2009	
Mémorial de Mineurs pour la catastrophe de Liévin de 1974+stèles		LIEVIN		dans la Cité 3 de Lens	
Monument aux mineurs		VENDIN-LE-VIEIL		dans la Cité 8 de Lens	
Autre équipement	Maison syndicale des mineurs	LENS		construite en 1911 par le Syndicat de mineurs du Pas-de-Calais, cette bâtisse symbolise la puissance de l'organisation ouvrière face au patronat. Détruite en 1914, elle fut reconstruite à l'identique après la guerre. Les façades et toitures sur la rue Casimir Beugnet, les façades et toitures sur la cour, le sol de la cour sont inscrits à l'ISMH	
	Dispensaire de soins pour animaux	LIEVIN			
Patrimoine naturel et paysager	Jardin-Parc	Jardin des grands bureaux	LENS		jardins à la française œuvre du paysagiste parisien (Achille ?) Duchêne ; statue de mineur œuvre de Fernec Nagy

## ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Patrimoine naturel et paysager	Jardin-Parc	Jardin public	LENS		Avenue Maës
	Arbre remarquable	Alignements de platanes de la Grande résidence, Ave Allende			
		Alignements de platanes Av du 4 Septembre			
Équipement collectif	Hôtel de ville	Hôtel de ville	LOOS-EN-GOHELLE		
	Édifices religieux	Eglise Saint-Vaast			
	Cinéma	Salle de cinéma "le Cantin" (Ancienne)			
Cinéma "Appolo", place du Gal de Gaulle					
Infrastructure	voie ferrée	ligne Arras-Hazebrouck	LENS	LIEVIN	indirectement lié à l'exploitation
	Gare	Gare de Lens			édifice de style Art Déco, inscrit en totalité à l'ISMH

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

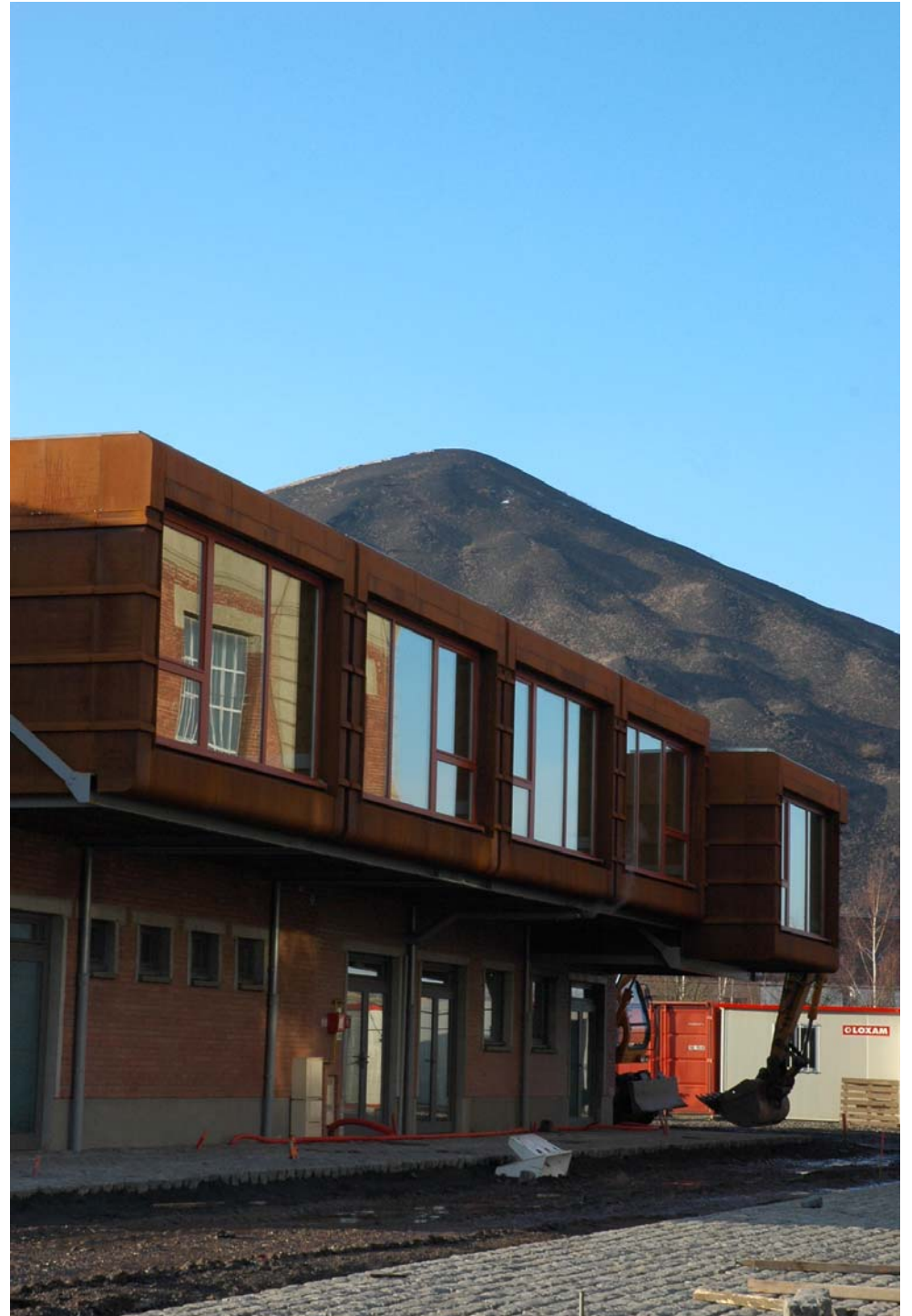
Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Production



Loos-en-Gohelle, Fosse 11/19 Pierre Destombes aujourd'hui Ecopôle du 11/19 appartenant à la Communauté de Lens-Liévin ; photo du haut : château d'eau, photo du bas à gauche : chevalement métallique du puits n°11 et béton du puits n°19, photo de bas à droite : ruche d'entreprise.



Loos-en-Gohelle, Ancienne Fosse Ernest Cuvelette (14 bis) : Bâtiment d'extraction



Loos-en-Gohelle, Ancienne fosse n°12 occupée par Maisons et Cités

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Production (suite)



Loos-en-Gohelle, Ancienne fosse n°12 , salle des pendus

##### Terril



Loos-en-Gohelle, terrils 74a



Liévin, Chevalement de l'ancienne Fosse Aimé Tilloy (puits n°3).



Loos-en-Gohelle, terrils 74, 74a et 74b (en arrière-plan), terrils 79 et 79a (au premier plan), en cours d'exploitation

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Habitat - Cité exceptionnelle



Lens, place verte de la Cité pavillonnaire n°12



Lens, Cité pavillonnaire n°12, Rue A. Gerbault



Lens, Cité pavillonnaire n°12, Place verte du Jeu de Balle



Lens, Cité pavillonnaire n°12, avenue de la Fosse 12



Lens, Cité pavillonnaire n°12, Grand chemin de Loos



Lens, Cité pavillonnaire n°12, Grand chemin de Loos



Lens, Cité pavillonnaire n°12, chevet de l'église St Edouard



Lens, Cité pavillonnaire des Provinces, façades le long de la Place arborée du Quercy



Lens, Cité pavillonnaire des Provinces, Place arborée du Quercy



Lens, Cité pavillonnaire des Provinces

Photo : Philippe Fruiter, Altimage

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Habitat - Cité remarquable



Loos, Cité pavillonnaire Mirabeau, Place verte



Lens, Cité moderne du Pôle Nord



Lens, Cité moderne du Pôle Nord



Lens, Cité moderne du Pôle Nord, rue Charcot



Lens, Cité jardin du Grand Condé



Lens, Corons de la Cité n°2



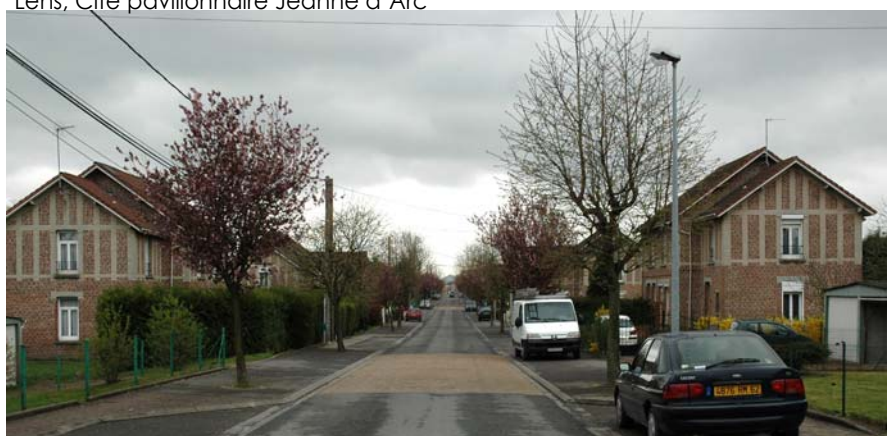
Liévin, Cité pavillonnaire St-Albert



Lens, Cité pavillonnaire Jeanne d'Arc



Lens, Cité pavillonnaire n°9



Vendin-le-Vieil, Cité pavillonnaire n°8, Rue du Bois



Vendin-le-Vieil, Cité pavillonnaire n°8



Vendin-le-Vieil, Cité pavillonnaire n°8



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Habitat - Cité témoin



Loos, Cité pavillonnaire Desaix



Lens, Cité moderne des Arbres



Lens, Corons de la Cité n°1



Loos, Cité pavillonnaire du n°11, Place de Lorraine



Lens, Cité pavillonnaire n°14 Est

##### Autre habitat



Lens, Rue du Wetz



Lens, Rue de Lille



Lens, Avenue du Grand Condé



Vendin, Cité n°8, rue de la Justice



Lens, Cité n°9 Rue La Rochefoucault



Lens, Rue Jean Souvraz

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIÉS A L'EXPLOITATION MINIÈRE

##### Équipement



Équipement lié à la production (classé dans « Production ») : Lens, anciens Grands bureaux et leurs jardins, Université Jean Perrin



Lens, statue de mineur dans les jardins des anciens Grands Bureaux



Lens, maison syndicale



Lens, maison d'instituteur dans la Cité des Provinces



Vendin-le-Vieil, un des bâtiments de l'ancienne ferme des Mines



Vendin-le-Vieil, Monument Cité n°8



Lens, Monument Avenue de la Fosse 12



Liévin, monuments dans la Cité du n°3



Lens, dispensaire pour animaux dans la Cité du n°3



Lens, église St Théodore dans la Cité n°9



Lens, église St Edouard dans la Cité n°12



Vendin-le-Vieil, église St Auguste dans la Cité n°8

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Equipement



Lens, groupe scolaire Pasteur de la Cité des Provinces



Lens, presbytère dans la Cité des Provinces



Lens, groupe scolaire Pasteur de la Cité des Provinces



Lens, école Bracke-Desrousseaux Cité du Grand Condé



Liévin, école Léo Lagrange, Cité du n°3



Lens, école M. Curie, Cité n°9 Rue La Rochefoucault



Vendin, Ecole Jules Ferry, Cité n°8



Lens, Ecole Jean Macé, Cité n°12 Place du Jeu de Balle



Liévin, Cité St-Albert, Ecole Brossolette



Lens, dispensaires

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Infrastructure



Lens, passage sous pont aux abords de l'ancienne Fosse 9



Lens, emplacement d'un ancien cavalier aux abords de l'ancienne Fosse 9 Rue Paul Bert



Loos-en-Gohelle, pilier d'un ancien pont au-dessus de l'A21



Lens, pont ferroviaire désaffecté au-dessus de l'A21



Loos-en-Gohelle, emprise d'un ancien cavalier, Fosse 11/19



Lens, emprise d'un ancien cavalier, Rue du Guesclin



Lens, emprise d'un ancien cavalier sur remblai schisteux du T078a, Rue Pierre Brossolette

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Patrimoine naturel et paysager



Lens, alignements de platanes dans la Grande Résidence, Avenue Allende



Lens, alignement de platanes Avenue du 4 Septembre

##### Infrastructure



Lens, Voie ferrée Arras-Hazebrouck, Rue Léon Blum



Lens, Gare Place du Gal de Gaulle

##### Équipement collectif



Lens, ancien cinéma Apollo, Place du Gal de Gaulle



Loos-en-Gohelle, Hôtel de ville



Loos-en-Gohelle, église St-Vaast

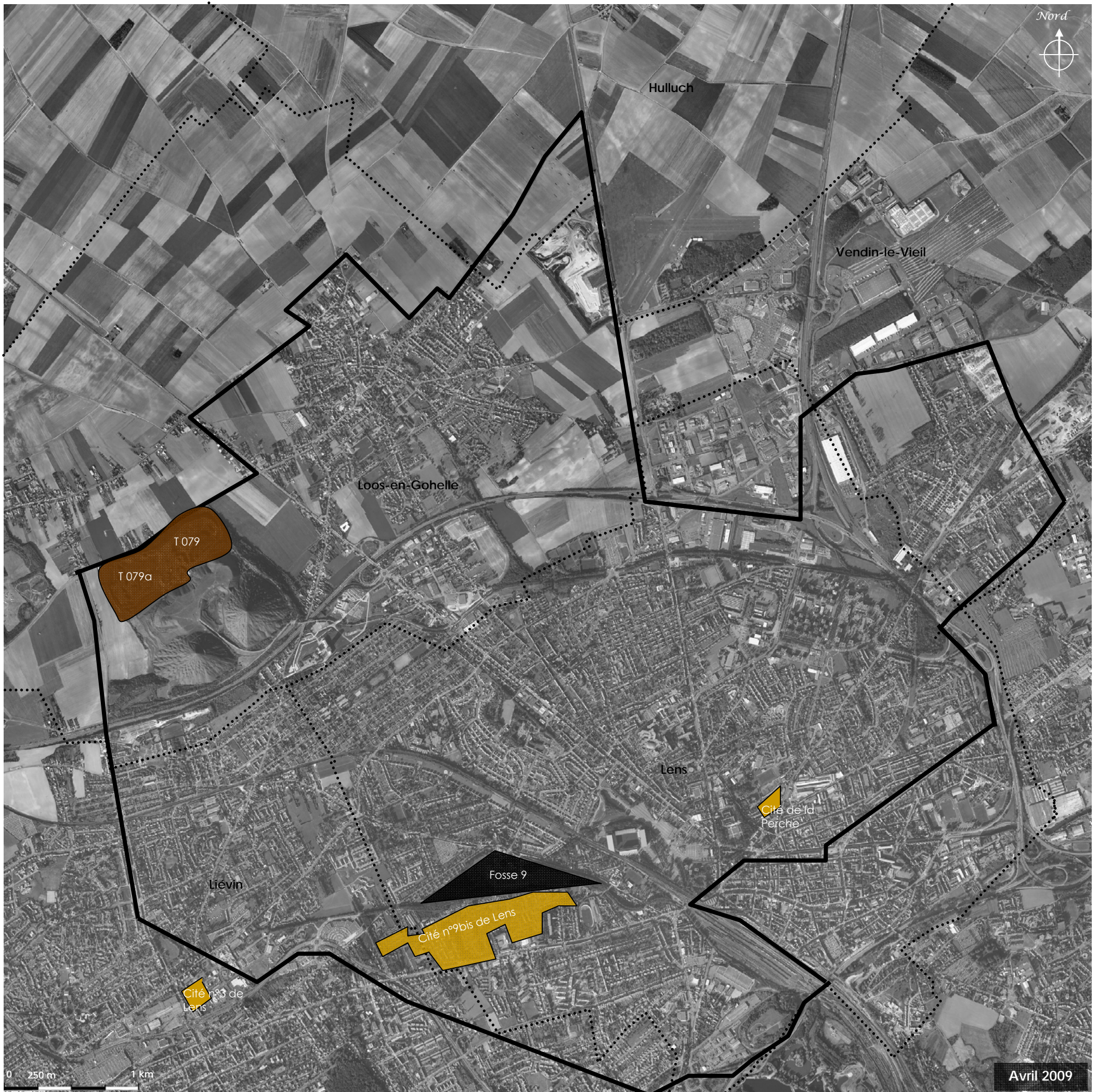
## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.



#### Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terril
- Infrastructure
- Habitat
- Équipement collectif

#### Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Habitat/commerce
- Équipement collectif

- Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
- ... Limite communale

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES	
Production	Fosse	Ancienne Fosse 9 (salle des pendus)	LENS		ancienne zone d'activité, site du futur Louvre-Lens	
Terril	Autres terrils	16 de Lens Est T079	LOOS-EN-GOHELLE		en cours exploitation	
		16 de Lens Ouest T079a				
Habitat	Témoin	Cité moderne	LENS	LIEVIN	une partie de la Cité moderne (camus) a été détruite ; alignements de platanes sur la partie restante	
		Corons	Cité n°3 de Lens	LIEVIN		située devant l'église St-Amé, une partie reconstruite
			Cité de la Perche	LENS		Un barreau est observable aujourd'hui

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Production



Lens, ancienne Fosse n°9, salle des pendus

##### Habitat - Cité témoin



Liévin, Corons de la Cité du n°3



Lens, Corons de la Cité de la Perche, Rue de la Perche



Lens, Cité moderne n°9 bis



Lens, Cité moderne n°9 bis



Lens, Cité moderne n°9 bis, une partie des camus a déjà disparu

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

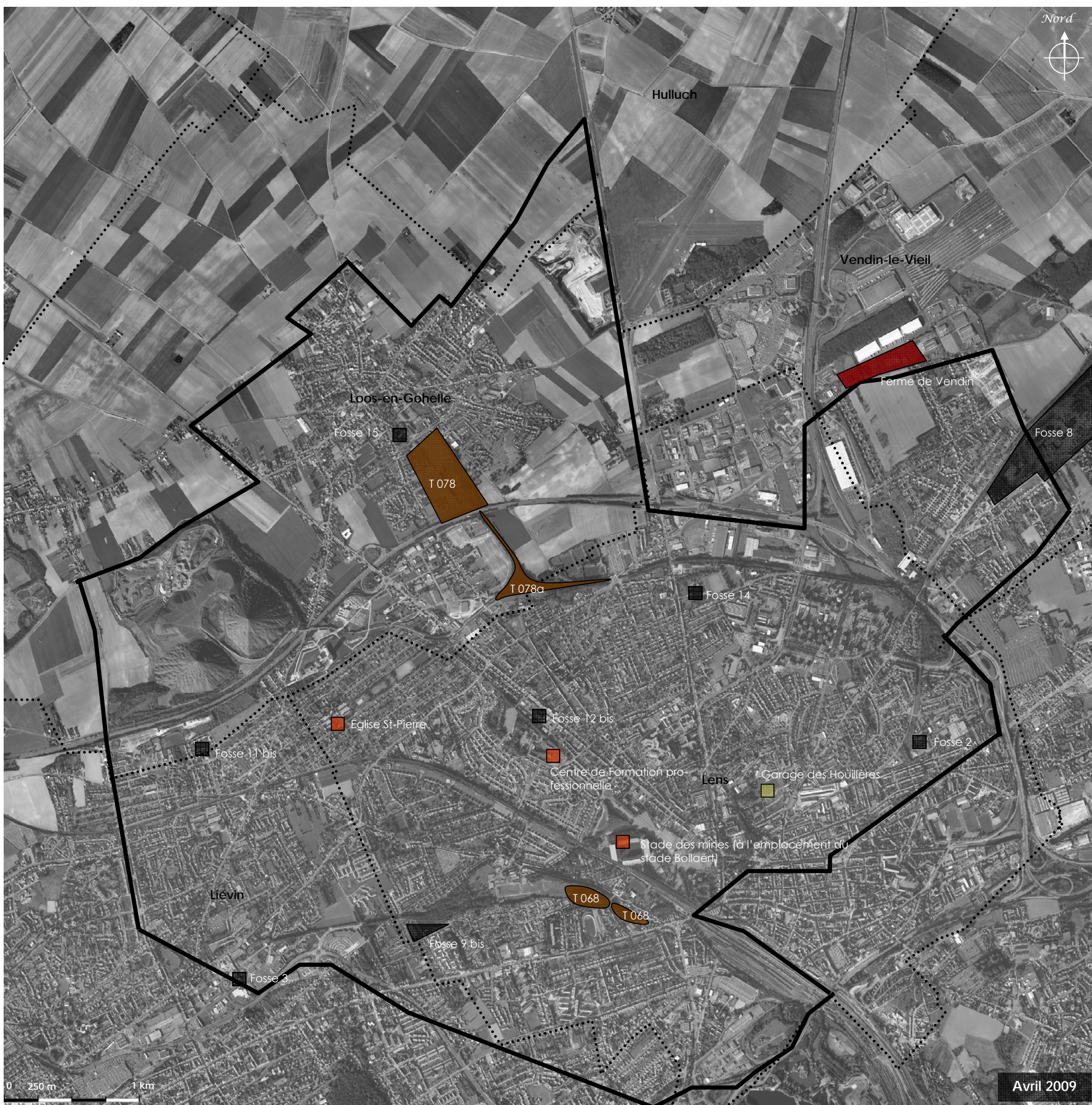
Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible



#### Éléments liés à l'exploitation

- Production
- Terril
- Infrastructure
- Habitat
- Equipement collectif
- Activité

#### Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Habitat/commerce
- Equipement collectif

- Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
- Limite communale

Avril 2009



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Production	Fosse	ancienne fosse n°2 (maison du gardien)	LENS		site aujourd'hui occupé par les services de la Communaupôle
		Ancienne fosse n°8	VENDIN-LE-VIEIL		il ne reste qu'un bâtiment (des ateliers ?)
Terril	Nature	9 de Lens T068	LENS		Talus bien perceptible depuis les rues limitrophes
		cavalier du 9 de Lens T068a			
	autre terril	Cavalier du 15 T078a	LOOS-EN-GOHELLE		talus masqué par les boisements

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Terril/infrastructure



Lens, terril 068 aux abords de l'ancienne Fosse 9



Lens-Loos, Cavalier sur remblai schisteux (T 078a) Rue Louise Michel



Lens-Loos, Cavalier sur remblai schisteux (T 078a) Rue Louise Michel

Production



Liévin, bâtiment de l'ancienne Fosse 3, Rue de l'Abregain



Lens, emplacement ancienne Fosse 2 Rue Dusouich



Vendin-le-Vieil, bâtiment de l'ancienne Fosse 8

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

## 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

## ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

## ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Production	Fosse	Ancienne Fosse n°15	LOOS-EN-GOHELLE		salle polyvalente
		Ancienne Fosse Saint-Amé Tilloy n°3 et 3 bis	LIEVIN		ZAL de l'Abregain+terrains en friche
		Ancienne Fosse 9bis		LENS	Friche, ancienne casse auto
		Ancienne Fosse 11 bis Albert Crespel	LENS		disparition années 80 ; aujourd'hui occupé par un béguinage
		Ancienne Fosse 14 Emile Bigot			reste le pavage de briques de l'entrée, aujourd'hui stade Henri Tételin
		Ancienne Fosse 12 bis Barois			disparition années 80, occupé par des activités diverses
Terril	Loisirs	15 de Lens T078	LOOS-EN-GOHELLE		jardin public et théâtre de verdure
Activité	Ferme	Ferme de Vendin	VENDIN-LE-VIEIL		ferme des Mines
Infrastructure	Équipement	Garage des Houillères	LENS		occupé aujourd'hui par le Restaurant universitaire
Équipement collectif	Autre équipement	Centre de formation professionnelle			jouxtait l'ancienne Fosse 12 bis Barois, comprenait un minimage ; actuellement occupé par l'IUT
	Stade	Stade des mines			à l'emplacement du stade Bollaert, un stade construit dans les années 30 par Félix Bollaert, président des Mines de Lens, à l'époque
	Edifice religieux	église St-Pierre	LOOS-EN-GOHELLE	ancienne église de la Cité des Province,	

## ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Patrimoine naturel et paysager	Cours d'eau	La Souchez		LIEVIN	Bbsée depuis une trentaine d'année pour le passage de l'A211 ; rejoint le canal de Lens à la Deûle

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

#### ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible



Lens, entrée de l'ancienne Fosse 14 pavée de briques



Lens, emplacement de l'ancien centre de formation professionnel, aujourd'hui occupé par l'IUT



Liévin, emplacement de l'ancienne Fosse 11 bis, aujourd'hui occupé par un béguinage



Liévin, emplacement de l'ancienne Fosse 3



Lens, RD 943, emplacement de l'ancienne fosse 12 bis



Lens-Liévin, emplacement de l'ancienne Fosse 9 bis



Loos-en-Gohelle, emplacement de l'ancienne Fosse n°15

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Avril 2009

L'essentiel de l'EPMR étant composé de paysages urbains, les reculs et les dégagements visuels sont peu fréquents. Néanmoins, la structure « en étoile », où les axes rayonnent depuis le noyau ancien, sur laquelle se greffe la structure orthogonale des cités permet de nombreuses perspectives. Une fois passé l'autoroute A21, les vastes étendues de cultures proposent un paysage à l'opposé, complètement ouvert. Les rares parcelles agricoles (en pâture ou en culture) encore présentes dans le continuum urbain permettent quelques reculs ponctuels.

4 types de points de vues peuvent être distingués :



#### 1. Panorama remarquable (sur l'EPMR et sur les EPMR voisins) :

Il s'agit d'un point de vue accessible qui a fait l'objet d'une fiche de repérage, et qui a été identifié comme remarquable à l'échelle des Grands Paysages du Bassin Minier. Il s'agit ici des terrils 74, 74a et 74 b.



#### 2. Panorama d'intérêt sur l'EPMR et ses abords

Un point de vue est localisé sur les limites de l'EPMR (RD 165), là où les cultures « ouvertes », permettent un dégagement suffisant pour en appréhender une partie ; les autres sont situés en position haute, depuis les chevalements des puits 11 et 19.



#### 3. Perspective ou axe monumental

#### 4. Cône de vue sur un ou plusieurs élément(s) d'intérêt patrimonial de l'EPMR

Ils sont très nombreux (une trentaine) et sont essentiellement localisés perpendiculairement aux rues ou sur les limites avec les parcelles cultivées

(au Nord de l'A21). Ils cadrent des perspectives sur un éléments d'intérêt patrimonial ou une ligne d'horizon intéressante (collines d'Artois, terrils 74, 74a et 74b).

Certains axes concentrent un grand nombre de ces points de vue. Ils proposent une perspective continue ou une ouverture constante sur des éléments d'intérêt patrimonial.

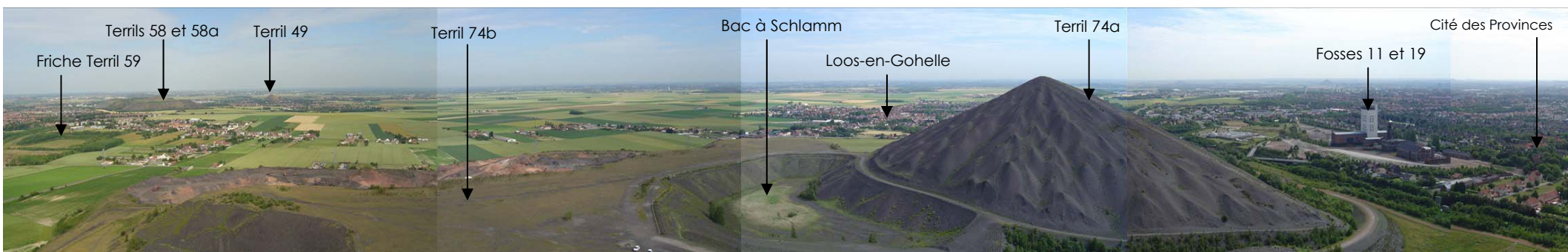
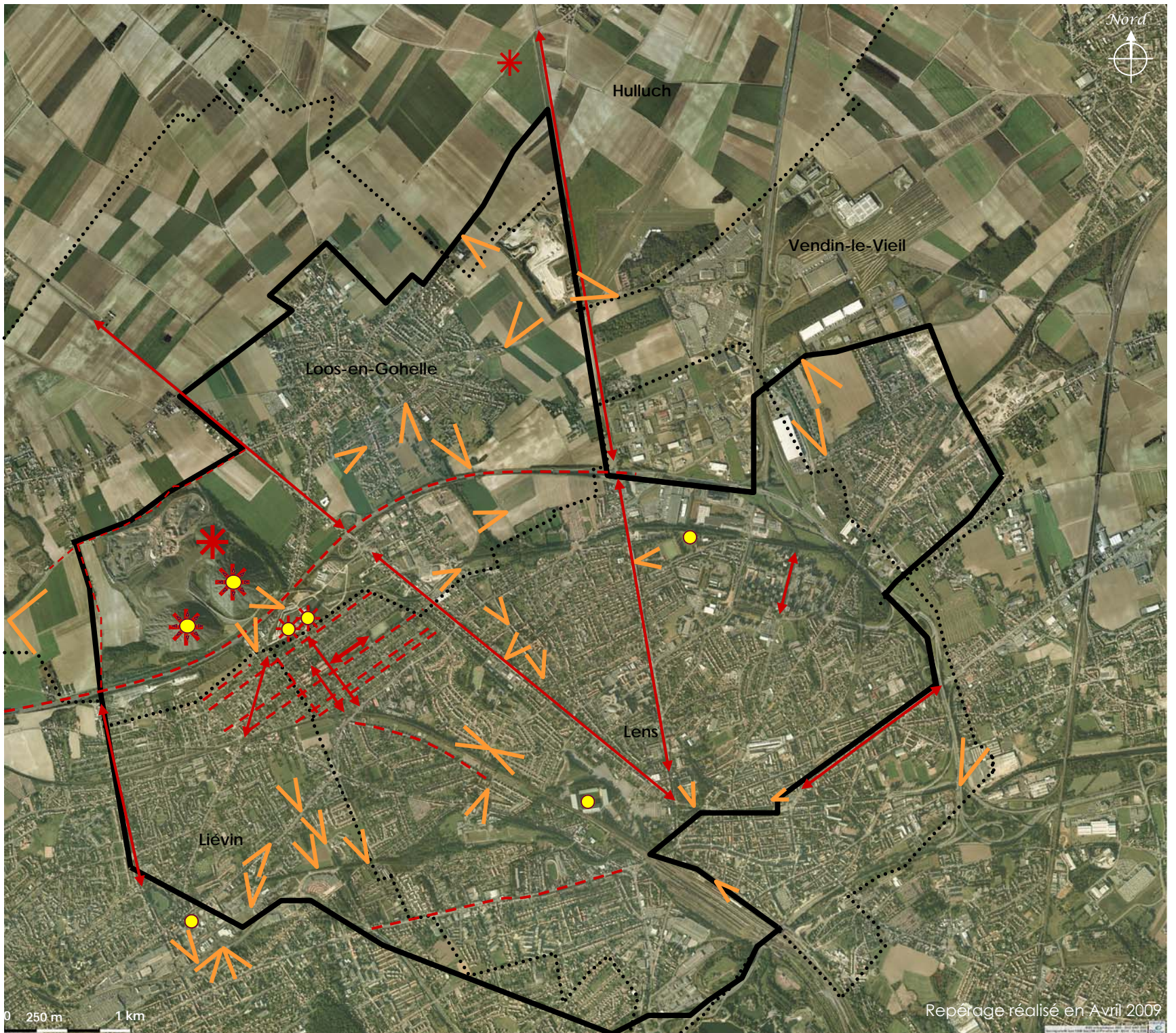
#### 2 types de point de repère sont identifiés :



1. Les points de repères perceptibles depuis de nombreux endroits de l'EPMR, et au-delà.



2. Les points de repères perceptibles dans un périmètre plus restreint, bien souvent celui du quartier.



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Avril 2009

Panorama remarquable	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terrils 074 , 074a et 074b	LOOS-ENGOHELLE		Vue à 360° sur plusieurs dizaines de kilomètres de profondeur, jusqu'aux EPMR voisins (Bruay-Labuissière/Haillicourt/Houdain/Gosnay/Ruitz, Hersin-Coupigny/Barlin/Maisnil-les-Ruitz, Noeux-les Mines/Labourse, Bully-les-Mines/Grenay/Mazingarbe, Drocourt/Billy-Montigny/Hénin-Beaumont) et jusqu'à la métropole lilloise et les Monts de Flandres. Voir fiches descriptives de l'Entité 3 « Lensois ». Les plus hauts terrils d'Europe (188 et 187 mètres d'altitude) surplombent d'environ 120 mètres l'agglomération lensoise.

Panorama d'intérêt sur l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Depuis les chevalements des puits 11 et 19	LOOS-ENGOHELLE		Les chevalements métallique et en béton, rarement accessibles au grand public, proposent des vues panoramiques respectivement à 37 et 66 mètres du sol sur l'EPMR et ses environs (et jusqu'à la métropole lilloise et les Monts de Flandres par beau temps depuis le chevalement 19).
Depuis la RD 165			Dans un paysage complètement ouvert par les grandes cultures, la RD 165 quitte la route de Lens-La Bassée pour rejoindre Loos-en-Gohelle . Elle offre une vue à 90° vers la fosse 14 bis, le village de Loos et l'ancienne fosse 11/19 avec les terrils 74, 74a, 74b.

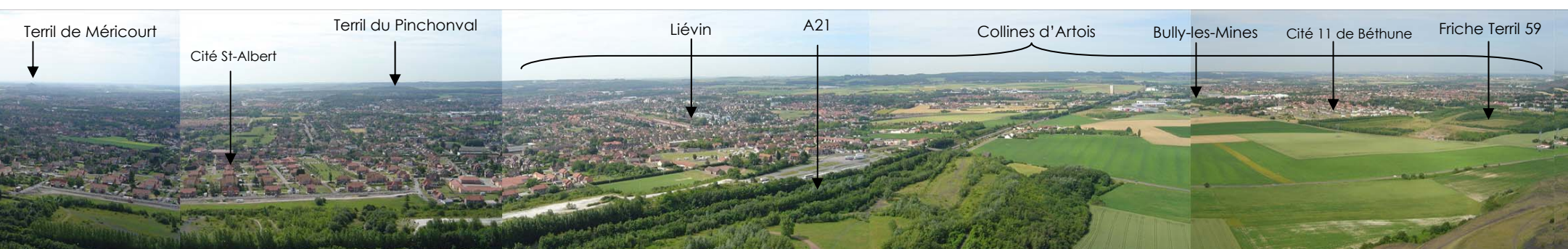
Perspective et axe monumental	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Route de la Bassée/RD 947	LENS		Ces axes rectilignes, d'origines diverses, convergent vers le centre ville de Lens, correspondant à l'ancien bourg fortifié. L'implantation « en cuvette » de ce noyau ancien induit des arrivées plongeantes depuis les alentours, et occasionne parfois des perspectives monumentales, comme c'est le cas depuis la RD 943 avec le terril de Méricourt dans l'axe. La présence d'alignements bâtis réguliers et rythmés sur leurs façades, de type coronas , y accentue l'effet de linéarité.
Route de Béthune/RD943			
Route de Lille/RN 17			
Avenue Salvador Allende			
Place du Quercy			
Square H. Noguères	LIEVIN		Ces axes, au cœur de la Cité des Provinces, en marquent la centralité. On y retrouve les principaux équipements (place verte, terrains de sport, écoles, emplacement de l'ancienne église...).
Rue Germain Delebecque			
Rue d'Alsace /Rue Jules Guesdes			Cette rue oblique « en descente » vers Liévin, propose une perspective vers le chevalement de l'ancienne Fosse 3, le clocher de l'église St-Amé et les collines d'Artois.
Avenue de la Fosse	LOOS-EN-GOHELLE		Cette rue est située dans la Cité des Provinces, dans l'axe de l'entrée de l'ancienne Fosse 11/19. La perspective est accentuée par la topographie qui offre une vue en contre-plongée , amplifiant la monumentalité des chevalements.

Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Autoroute A21	LENS	LOOS-EN-GOHELLE	L'axe autoroutier, qui travers l'ancien bassin minier d'Est en Ouest, offre des fenêtres sur des éléments de patrimoine intérieurs à l'EPMR.
Avenue Alfred Maes/ RD 58		LIEVIN	Cet axe (route de Liévin) propose des vues sur la cité 9 bis et la Cité 4 qu'il longe.
Rue Saint-Pierre	LIEVIN		Ces axes des cités St-Albert et des Provinces, organisées selon une trame orthogonale, proposent alternativement des vues sur l'ancienne fosse 11/19, les terrils 74 et 74a, ainsi que sur les collines d'Artois.
Rue d'Artois			
Rue Saint-Albert			
Rue Jean Moulin	LIEVIN		
Rue de Normandie	LENS		Cette rue qui longe la Cité 9 propose un dégagement offert par les larges accotements enherbés au pied du talus de la voie ferrée (anciennement occupés par des jardins familiaux) pour offrir des perspectives vers la Cité 9 et les terrils 74 et 74a.
Rue de Picardie			
Rue Molière			
Rue des Festeux	LOOS-EN-GOHELLE		Cette petite rue, au pied des terrils 79 et 79a, permet d'appréhender toute la monumentalité de la masse schisteuse.
Rue de la Cheminée			Cette rue propose les plus belle vues sur les terrils 74a, 74b et 79a grâce à une lisière agricole permettant le recul nécessaire.

Point de repère à l'échelle de l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terrils 74 et 74a	LOOS-EN-GOHELLE		Les deux plus hauts terrils d'Europe culminant à 188 et 187 mètres d'altitude , coniques sont omniprésents dans le paysage de l'agglomération lensoise.

Point de repère à l'échelle locale	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Chevalements des puits n°11 et 19	LOOS-EN-GOHELLE		Les deux tours, métallique et en béton, se dressent respectivement à 37 et 66 mètres du sol.
Stade Bollaert	LENS		Cet édifice massif, au centre de l'agglomération lensoise, marque de sa silhouette le paysage urbain.
Château d'eau Stade Tételin			Au Nord de la ville, le château d'eau de teinte claire strié de gris, est aisément repérable depuis la Route de la Bassée (RD 947)
Chevalement du puits n°3	LIEVIN		Le chevalement métallique (hauteur : 37 mètres) culmine à proximité du clocher de l'église St-Amé.

POINT DE VUE REMARQUABLE, DEPUIS LE SOMMET DU TERRIL 74, VUE A 360° photo ci-dessous de Juin 2004

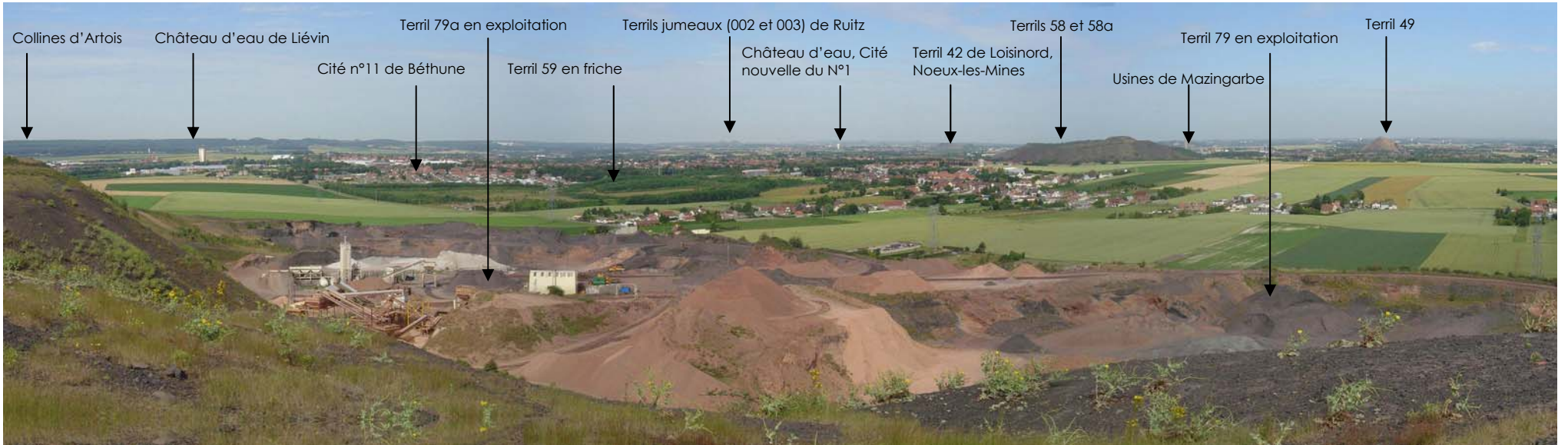


## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Avril 2009, photos ci-dessous de Juin 2004

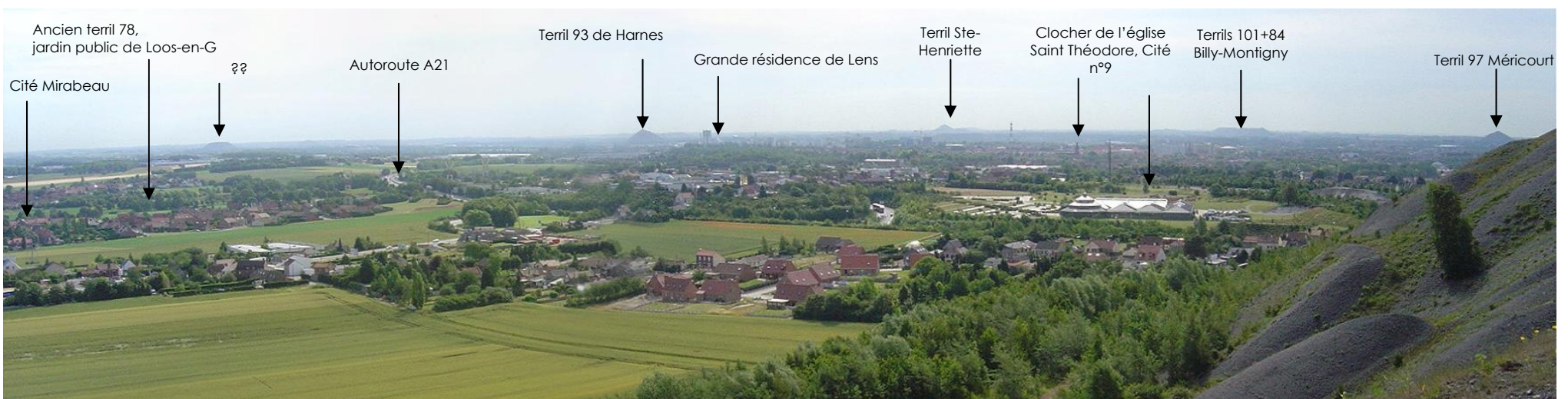
PANORAMA REMARQUABLE, DEPUIS LE SOMMET DU TERRIL 74, VUE A 360 DECOMPOSEE



Direction Nord-Ouest



Direction Nord



Direction Est



Direction Sud

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Avril 2009

#### PANRAMA D'INTÉRÊT SUR L'EPMR ET SES ABORDS

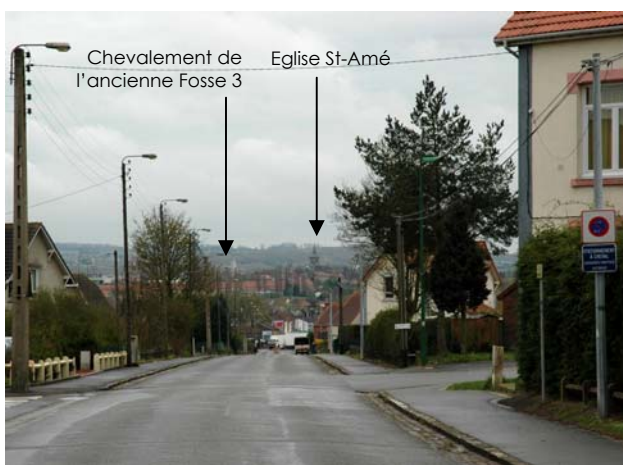


Lens, Avenue Alfred Maes/ RD 58 ; à droite Cité 4

#### PERSPECTIVE OU AXE MONUMENTAL



Lens, depuis l'A21, vue sur l'ancienne câblerie de Loisin-sous-Lens et terril 93 de Harnes



Liévin, Rue d'Alsace /Rue Jules Guesdes



Loos-en-G, Depuis la Rue de la Cheminée, terrils 74



Lens, depuis la Route de Béthune/RD 943, perspective sur le terril de Méricourt et Cité 12 à gauche



Lens, Square H. Noguères dans la Cité du Nouveau Monde, axes arborés de la place verte dans la perspective des écoles



Lens, Route de Lille/RN17, à gauche Cité n°2



Lens, Avenue de la Fosse dans la Cité des Provinces

#### AXE DE DECOUVERTE D'ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL



Lens, Rue Molière, Cité 9

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Avril 2009

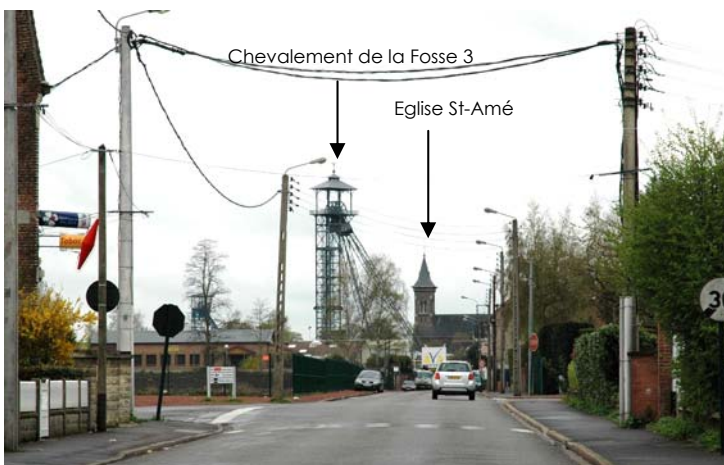
#### CÔNE DE VUE D'INTÉRÊT



Loos-en-Gohelle, Chemin de Vendin



Vendin-le-Vieil, depuis la Rue Alfred Nobel



Liévin, Rue Montgolfier



Cité n°12 avenue St-Edouard, église Saint-Edouard



Terrils 74 et 74 a mis en valeurs par un socle agricole ouvert depuis rue des ragonieux



Liévin, Boulevard du Maréchal Leclerc, Nécropole française de Notre-Dame de Lorette en ligne d'horizon



Liévin, Rue Montgolfier, pâture occasionnant un dégagement vers les terrils 74 et 74a



Liévin, Rue du Guesclin, parcelle cultivée occasionnant un dégagement vers les terrils 74 et 74a






Loos-en-Gohelle, ancien terril78 réaménagé en jardin public

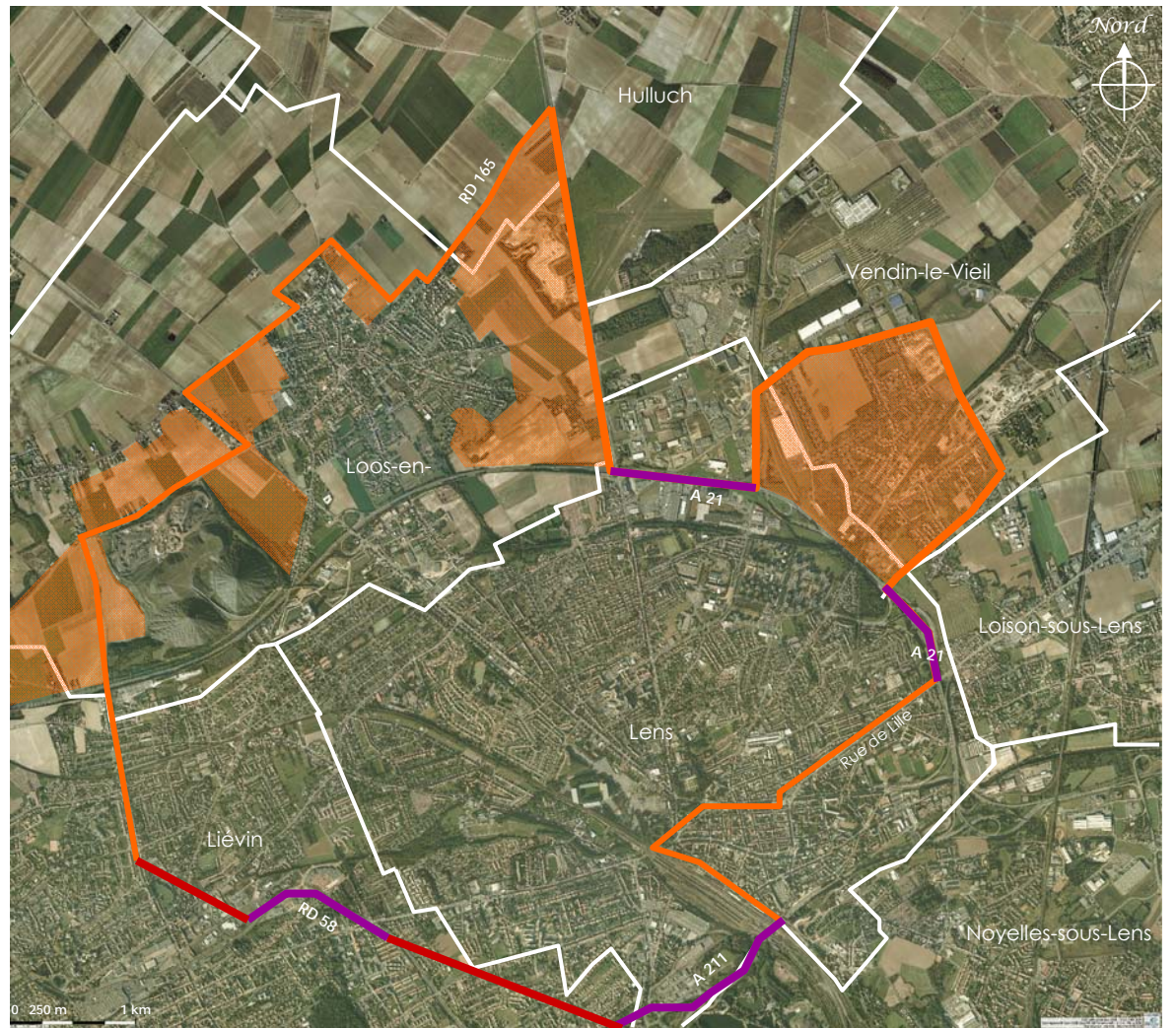


### 3.1 Limites

Les limites de l'EPMR se dessinent à partir de différents critères liés à la perception, l'histoire ou à l'occupation du sol. La densité du paysage urbain induit ici des limites moins évidentes :

- au Nord, la lisière agricole qui enveloppe Loos-en-Gohelle est plus ou moins épaisse selon les vues dégagées sur les éléments d'intérêt patrimonial ; la RD 165 (avec des vues lointaines sur l'ancienne Fosse 14 bis et sur le village de Loos) permet de rejoindre la RD 947 jusqu'à l'A21 (en excluant le Centre Commercial et le Parc d'Activité de la Croisette), puis de rattraper la Cité 8 de Lens en y englobant également l'emplacement de l'ancienne Ferme et de l'ancienne Fosse 8 ;
- À l'Ouest, la rue de la Cheminée marque la limite d'avec l'EPMR voisin de Bully-les-Mines/Grenay/Mazingarbe ; dans son prolongement la Rue Germain Delebecque permet de borner l'Ouest de la concession par un front bâti quasi continu renforcé par les Corons de la Cité de la Plaine ;
- Au Sud, les limites de Compagnie alternent avec les coupures urbaines formées par les larges emprises des infrastructures (A21 et RD 58), parfois en tranchée ;
- A l'Est, la limite englobe la gare, contourne le noyau ancien de Lens jusqu'à la Rue du 4 Septembre puis la Rue de Lille en excluant, malgré les continuités urbaines, le tissu urbain non minier.


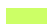




-  Limite de Compagnie
-  Limite liée à la perception
-  Limite liée à une coupure physique ou une discontinuité (infrastructure)



### 3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR

La structure urbaine claire et hiérarchisée, la compacité du tissu urbain et la limite encore nette (A21) avec les franges agricoles au Nord confèrent à cet EPMR une bonne lisibilité. La richesse des patrimoines bâtis et arborés des cités, la monumentalité des terrils 74 et 74a lui attribuent des qualités paysagères remarquables.







#### Éléments supports de la trame verte et bleue

-  Lisière/haie
-  Espace végétalisé ouvert (jardin, friche...)
-  Espace végétalisé fermé (boisement...)
-  Zone humide
-  Cours d'eau/plan d'eau
-  Ancien cavalier végétalisé




#### Éléments de patrimoine bâti, urbain et paysager participant à l'identité de l'EPMR

(éléments toujours perceptibles et compréhensibles dans le paysage actuel)



##### Sites liés à l'exploitation

-  Production
-  Terrils
-  Infrastructure
-  Habitat
-  Cité minière exceptionnelle
-  Equipements collectifs






##### Sites non liés à l'exploitation


-  Patrimoine naturel et paysager
-  Habitat/commerces
-  Equipement collectif

##### Points de repères

-  Point de repère à l'échelle de l'EPMR
-  Point de repère à l'échelle du quartier

##### Points de vue

-  Perspective ou axe monumental
-  Panorama remarquable
-  Panorama d'intérêt sur l'EPMR
-  Vue sur un élément d'intérêt patrimonial
-  Axe rassemblant de nombreux points de vue sur des éléments d'intérêt patrimonial

-  Limites franches avec les zones de culture, /poches agricoles participant à la valo-

